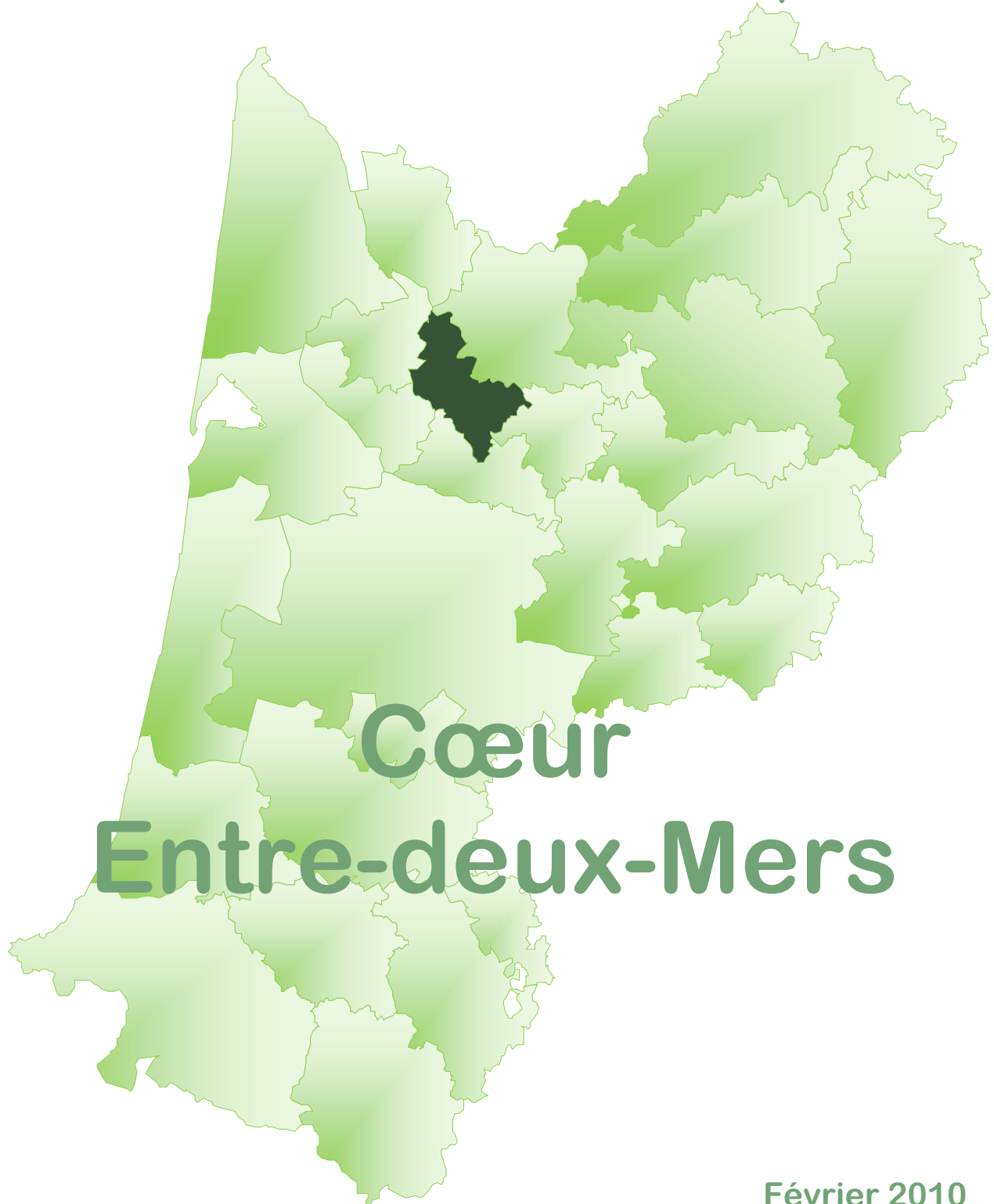


SANTÉ dans les

PAYS d'Aquitaine



Février 2010

En 2007, à la demande du Conseil régional d'Aquitaine, l'Observatoire régional de la santé d'Aquitaine a créé la maquette d'un document permettant de décrire l'état de santé dans les pays d'Aquitaine.

Ce document, qui abordait les aspects démographiques, de précarité, de mortalité et de morbidité, de handicap et de dépendance, ainsi que l'offre sanitaire et médico-sociale, se voulait un outil d'aide à la réalisation d'un diagnostic santé de manière homogène dans tous les pays. Il permettait de décrire les indicateurs et leurs sources nécessaires à la réalisation d'un état des lieux.

Aujourd'hui, cet état des lieux a été réalisé pour chacun des pays de la région ce qui permet de disposer d'une information sur la santé de leurs habitants.

Bien entendu, le document proposé est perfectible et un certain nombre de remarques doivent être formulées.

Les données présentées portent obligatoirement sur des périodes antérieures à la publication, avec parfois un décalage important. De ce fait, certaines informations peuvent ne plus correspondre à la réalité.

Cette contrainte, inhérente d'une part à la disponibilité des données et, parfois, nécessaire pour permettre des comparaisons dans l'espace (France, Aquitaine, autres pays) et le temps, n'occulte pas la portée de ce travail. En effet, l'objectif est bien de décrire un état de santé à un moment donné.

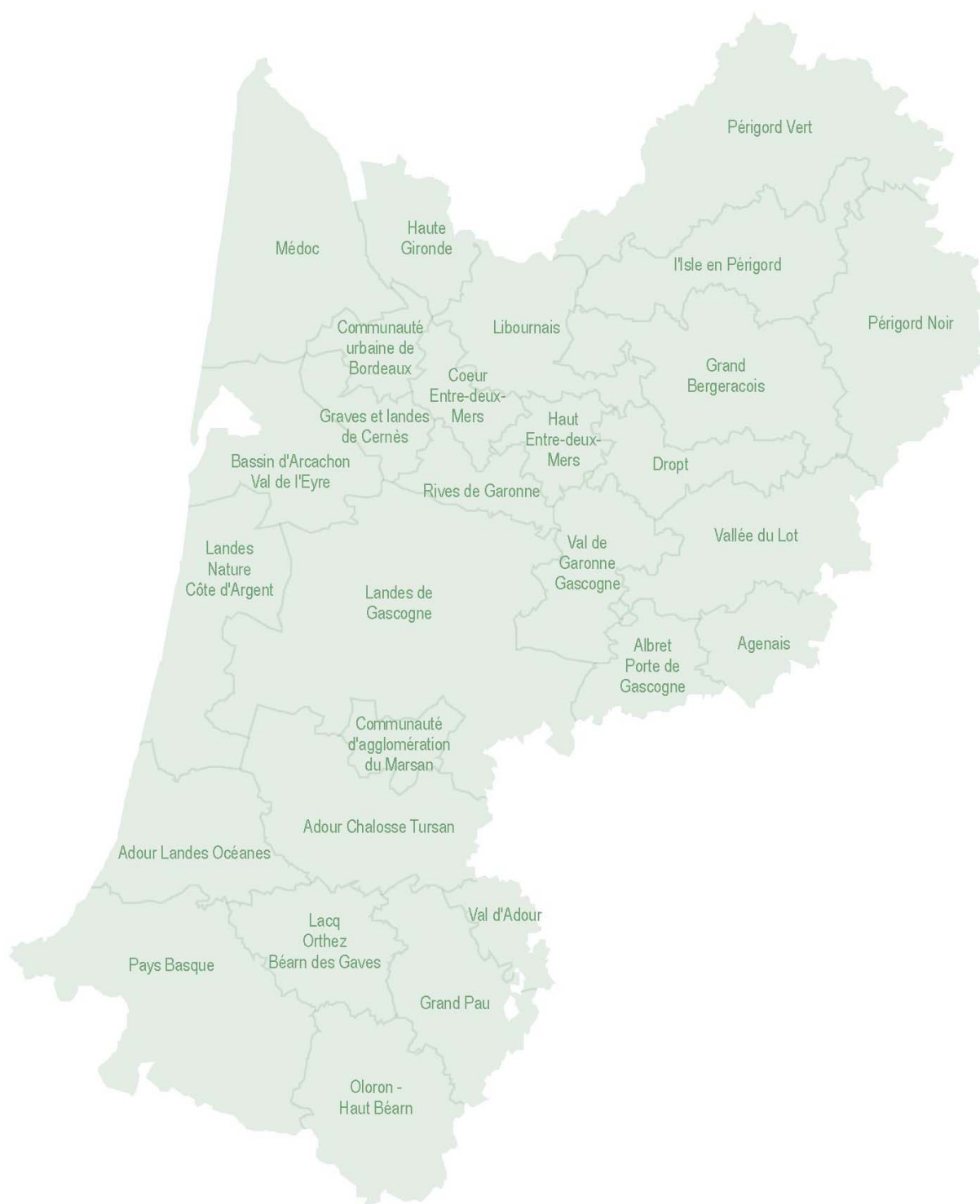
Le document réalisé pour chaque pays ne doit pas être une fin en soi mais pourra être enrichi d'informations complémentaires (données quantitatives et qualitatives) connues localement et parfois, plus récentes.

De plus, il est un outil qui servira de base à la concertation locale et pourra permettre sur un véritable diagnostic de santé territorial qui débouchera sur des actions concrètes en matière de santé publique.

Enfin, cette première version pourra être enrichie d'autres indicateurs qui n'ont pas pu être pris en compte pour des raisons de temps.

Toutes les remarques et propositions d'amélioration sont les bienvenues et je souhaite que ce travail puisse être une aide à la décision pour les responsables chargés de la santé.

Pays d'Aquitaine



En 2008, lors du début de la réalisation des diagnostics santé par pays en Aquitaine, vingt-six pays constituaient la région et font l'objet chacun d'une publication à l'exception du pays du Val d'Adour. En effet, celui-ci comprend de nombreuses communes hors Aquitaine et il a été décidé, en accord avec le Conseil régional, de ne pas réaliser le document le concernant.

Par ailleurs, et bien que n'étant pas des pays, la Communauté urbaine de Bordeaux et la Communauté d'agglomération du Marsan ont bénéficié de ce travail.

Sommaire

Démographie	7
Conditions de vie	17
Les jeunes	25
Les personnes âgées et les personnes handicapées	31
État de santé	37
Offre sanitaire et médico-sociale	55
Annexes	67

Démographie

Environnement géographique

Situé à l'est de la Communauté urbaine de Bordeaux, le Pays du Cœur Entre-deux-Mers s'étend sur environ 560 km². Il fait partie des pays les moins vastes de la région. Avec plus de 88 000 habitants en 2006, la densité moyenne du pays est de 156,7 habitants par km². Cette densité, deux fois plus forte que la moyenne régionale, est l'une des plus élevées d'Aquitaine. Elle est également supérieure à la moyenne française.

Dans les différentes communes du Cœur Entre-deux-Mers, le nombre d'habitants au km² varie de 20 à un peu plus de 500. Les deux tiers des communes présentent une densité inférieure à la moyenne du pays. À l'inverse, une dizaine de communes comptent plus de 300 habitants par km², dont les chefs-lieux de canton de Créon (478 habitants/km²), Cadillac (446) et Saint-Loubès (305). La plus forte densité est observée dans la commune de Sainte-Eulalie (508 habitants/km²), voisine de l'agglomération de Bordeaux.

Globalement, les communes présentant les plus fortes densités de population sont surtout situées au nord-ouest du pays, près de la Communauté urbaine de Bordeaux et le long de la vallée de la Garonne. Les densités les plus faibles concernent surtout les secteurs ruraux, situés au sud-est du pays.

L'espace urbain couvre 90 % de la superficie du pays. Il s'insère presque entièrement dans l'aire urbaine de Bordeaux. Les communes de la partie nord-ouest font partie du pôle urbain. Les communes périurbaines appartiennent à la couronne de ce pôle sauf, à l'est, sept communes multipolarisées.

Seul un habitant du pays sur dix vit dans l'espace à dominante rurale. Au sein de cet espace, trois communes présentent un nombre suffisant d'emplois pour constituer un pôle d'emploi rural (Cadillac, Béguey et Loupiac).

Source des données : Insee

Recensement 2006

Zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (issu du RP 1999)

Définitions :

Espace à dominante urbaine

Pôle urbain : agglomération comptant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain

Commune périurbaine monopolarisée : commune ou agglomération dont 40 % ou plus des actifs vont travailler dans une autre commune de l'aire urbaine

Commune multipolarisée : commune ou agglomération située hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forme avec elles un ensemble d'un seul tenant

Espace à dominante rurale

Pôle d'emploi rural : commune ou agglomération n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et offrant 1 500 emplois ou plus

Couronne d'un pôle d'emploi rural : ensemble des communes ou agglomérations n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural

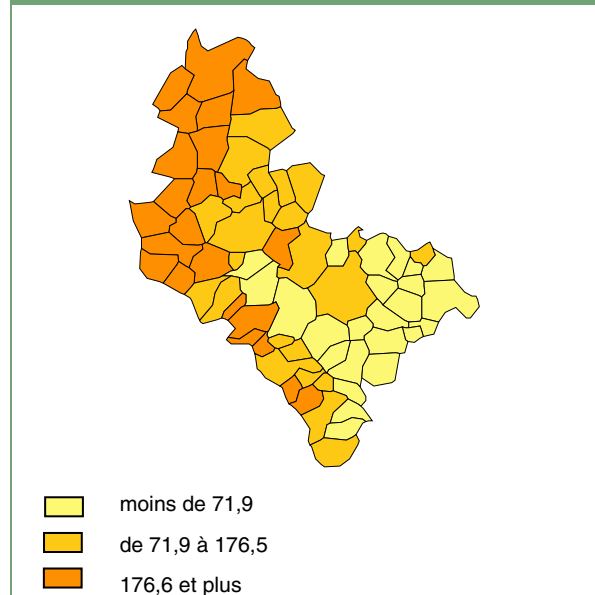
Autre commune rurale : commune n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à un pôle d'emploi rural ou sa couronne

Superficie et densité de population en 2006

	superficie (km ²)	densité (hab./km ²)
Pays	564	156,7
Aquitaine	41 308	75,5
France métropolitaine	543 952	112,9

Source : Insee

Densité de population par commune en 2006 (habitants/km²)



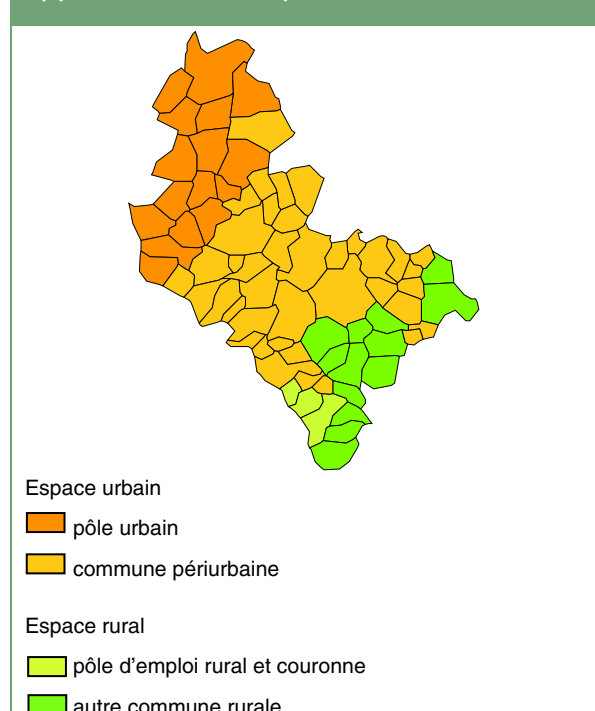
Source : Insee – cartographie : Orsa

Répartition de la population entre les communes des espaces urbain et rural en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Espace urbain	90,1	70,3
pôle urbain	52,6	54,2
commune périurbaine	37,5	16,1
Espace rural	9,9	29,7
pôle d'emploi rural et couronne	5,0	9,6
autre commune rurale	4,9	20,1
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee

Répartition des communes selon leur appartenance à l'espace urbain ou rural



Source : Insee – cartographie : Orsa

Structure de la population

En 2006, 88 430 personnes vivent dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers, soit 2,8 % de la population régionale.

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes. Elles représentent globalement 51 % de la population. Essentiellement en raison de leur plus grande longévité, c'est surtout aux âges élevés que le pourcentage de femmes est important. Après 75 ans, elles représentent six habitants sur dix.

La pyramide des âges du Cœur Entre-deux-Mers retrace les événements caractéristiques de la démographie française. Le déficit des naissances dû à la première guerre mondiale se traduit en 2006 par un faible effectif de personnes de 85-89 ans. Le passage de ces classes creuses à l'âge de la fécondité et le déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945 se marquent parmi les 60-69 ans. Puis le surcroît de naissances (baby boom) qui a débuté en 1946 et s'est terminé au milieu des années 1970 se manifeste par un surcroît de personnes de 30 à 60 ans.

Le pays Cœur Entre-deux-Mers est également caractérisé, comme d'autres pays aquitains, par un rétrécissement très marqué de la pyramide entre 20 et 29 ans, lié à la diminution des naissances au tournant des années 1970 mais aussi à un mouvement migratoire de jeunes actifs quittant le pays. À l'opposé, le pays est attractif pour les personnes appartenant aux classes d'âge 30-34 ans à 55-59 ans, ce qui a pour effet un nombre important d'enfants et d'adolescents.

Ces multiples phénomènes se traduisent par un vieillissement peu marqué dans ce pays. La proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus est nettement plus faible que la valeur moyenne régionale alors que celle de jeunes de moins de 15 ans lui est supérieure.

Le Cœur Entre-deux-Mers est également l'un des pays aquitains où la proportion des adultes de 30-59 ans est la plus élevée (46 %).

La population du Cœur Entre-deux-Mers est en grande partie domiciliée au sein des pôles urbains, au nord-ouest du pays, non loin de la Communauté urbaine de Bordeaux. Les communes de Saint-Loubès, Sainte-Eulalie et Saint-Sulpice-et-Cameyrac regroupent à elles seules plus de 16 400 habitants, soit près de 20 % de la population du pays. Les autres communes les plus peuplées comptent chacune moins de 4 000 habitants. Au sein de l'espace rural, seule la commune de Cadillac compte plus de 2 000 personnes.

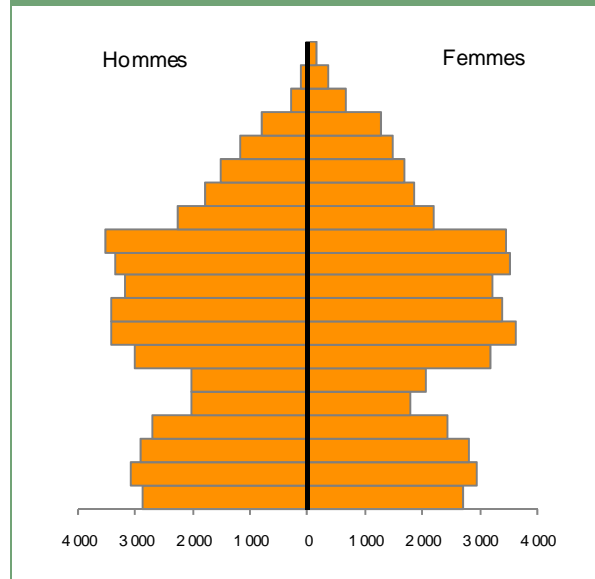
Source des données : Insee
Recensement 2006

Répartition de la population par sexe et âge en 2006 (nombre de personnes)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 15 ans	8 870	8 460	17 330
15-29 ans	6 790	6 290	13 080
30-44 ans	9 850	10 210	20 060
45-59 ans	10 090	10 190	20 280
60-74 ans	5 570	5 770	11 340
75 ans ou plus	2 410	3 930	6 340
Total	43 580	44 850	88 430

Source : Insee

Répartition de la population par sexe et âge* en 2006



Source : Insee

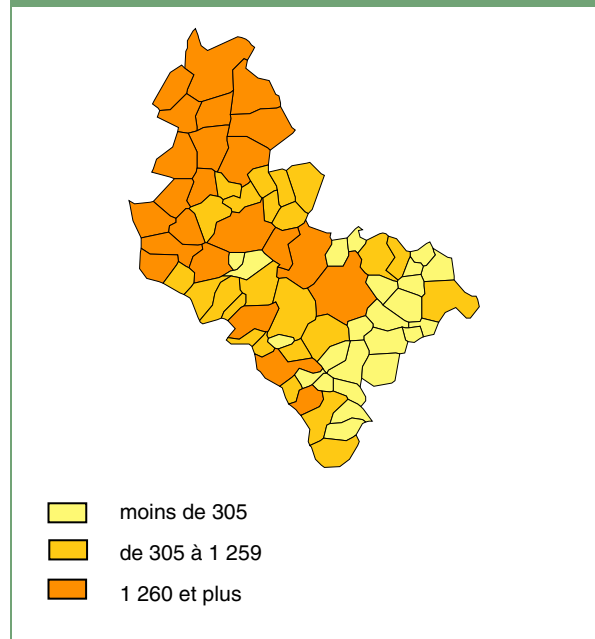
* âge quinquennal à partir de 0-4 ans. Dernière tranche d'âge : 95 ans ou plus

Répartition de la population par âge en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Moins de 15 ans	19,6	16,6
15-29 ans	14,8	17,4
30-44 ans	22,7	20,5
45-59 ans	22,9	21,0
60-74 ans	12,8	14,5
75 ans ou plus	7,2	10,0
Total	100,0	100,0

Source : Insee

Population par commune en 2006 (nombre d'habitants)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Dynamique de la population

Chaque année au cours de la période 2002-2006, les femmes domiciliées dans le Cœur Entre-deux-Mers ont donné naissance à près de 1 000 enfants. Rapportées à la population totale du pays, ces naissances correspondent à un taux de natalité (11,0 naissances pour 1 000 habitants) proche de la moyenne régionale.

Au cours de la même période, plus de 700 décès par an sont survenus chez des habitants du pays. Le taux brut de mortalité (8,1 décès pour 1 000 habitants) est moins élevé dans le pays que dans l'ensemble de la région.

Entre les recensements de 1999 et 2006, la population du pays a progressé de plus de 7 000 habitants. Cette évolution correspond à un taux de variation annuel de + 1,2 %, supérieur à la moyenne régionale. Le Cœur Entre-deux-Mers fait partie des pays aquitains présentant la plus forte progression démographique. Celle-ci est plus nette que dans la Communauté urbaine de Bordeaux, située à proximité. Elle est en revanche moins marquée que dans le pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre (+ 2,18 %).

La dynamique démographique repose à la fois sur le solde migratoire et le mouvement naturel. En effet, les naissances survenues dans le Cœur Entre-deux-Mers ont été plus nombreuses que les décès et le solde migratoire est positif. Il résulte d'un nombre de nouveaux habitants supérieur à celui des départs.

Source des données : Insee
État civil
Recensements 1999 et 2006
Projection de population (modèle Omphale)

Définitions :

Le mouvement naturel correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès

Le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'habitants quittant le pays et le nombre de ceux venant s'y installer

Natalité et mortalité au cours de la période 2002-2006 (nombre moyen annuel et taux brut pour 1 000 habitants)

	Pays		Aquitaine
	nombre	taux	taux
Naissances	972	11,0	10,5
Décès	717	8,1	9,7

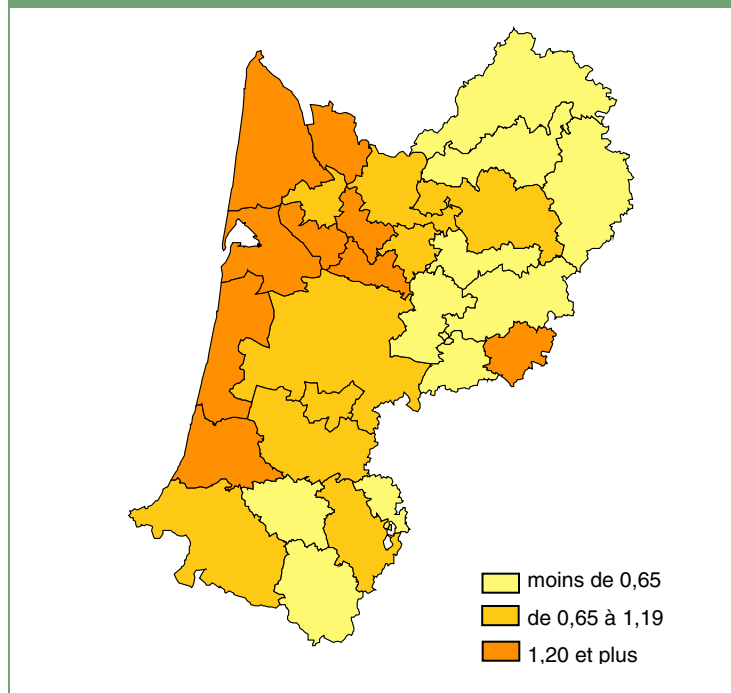
Source : Insee

Évolution de la population entre les recensements de 1999 et 2006 (taux de variation annuel, en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
	taux	taux
Évolution totale	+ 1,20	+ 1,00
Mouvement naturel	+ 0,27	+ 0,07
Solde migratoire	+ 0,93	+ 0,93

Source : Insee

Évolution de la population entre les recensements de 1999 et 2006 par pays (taux de variation annuel en %)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Naissances et fécondité

La fécondité dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers est supérieure à celle de l'ensemble de la région. En effet, avec un nombre moyen de 1,91 enfant par femme, le pays présente un indice conjoncturel de fécondité plus élevé que la moyenne régionale (1,74) pour la période 2003-2006.

Le taux de fécondité le plus élevé est observé chez les femmes de 25-29 ans. À cet âge, la fécondité est plus importante dans le Cœur Entre-deux-Mers que dans les autres pays aquitains et l'ensemble de la région. Avec l'augmentation de l'âge moyen à la maternité, la fécondité est maintenant beaucoup plus forte à 30-34 ans que chez les jeunes femmes de 20-24 ans. C'est essentiellement grâce à la fécondité élevée chez les femmes de 25-29 ans que l'indice synthétique de fécondité est supérieur à la valeur régionale.

La répartition des naissances par commune est très proche de celle de l'ensemble de la population. Les communes les plus peuplées présentent le plus grand nombre de naissances domiciliées. Chaque année, les femmes vivant à Saint-Loubès et à Sainte-Eulalie donnent naissance à environ 90 et 60 enfants. Dans le pays, près de six communes sur dix présentent moins de 10 naissances par an en moyenne.

En vingt ans, le nombre annuel de naissances a fortement progressé. Entre les périodes 1985-1987 et 2005-2007, cette hausse a été de 23 %.

L'évolution n'a toutefois pas été linéaire. Le nombre de naissances est resté relativement stable jusqu'au milieu des années 1990 puis a progressé jusqu'au début des années 2000. En 2005-2007, pour la première fois depuis vingt ans, le Cœur Entre-deux-Mers présente plus de 1 000 naissances par an.

Source des données : Insee

État civil
Recensement 2006

Définition :

L'**indice conjoncturel de fécondité** est égal au nombre moyen d'enfants mis au monde par une génération de femmes qui pendant leur vie seraient soumises aux conditions de fécondité par âge de la période, en l'absence de mortalité.

Indice conjoncturel de fécondité* au cours de la période 2003-2006

Pays	1,91
Aquitaine	1,74

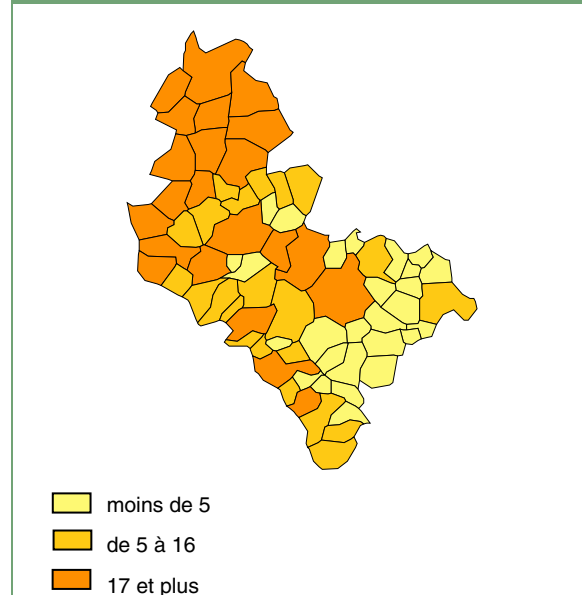
Source : Insee
* nombre annuel moyen d'enfants par femme

Taux de fécondité par âge au cours de la période 2003-2006 (nombre de naissances pour 1 000 femmes)

	Pays	Aquitaine
14-19 ans	4,3	7,4
20-24 ans	59,1	52,8
25-29 ans	151,3	123,4
30-34 ans	115,0	110,2
35-39 ans	41,3	44,0
40-44 ans	6,8	8,0

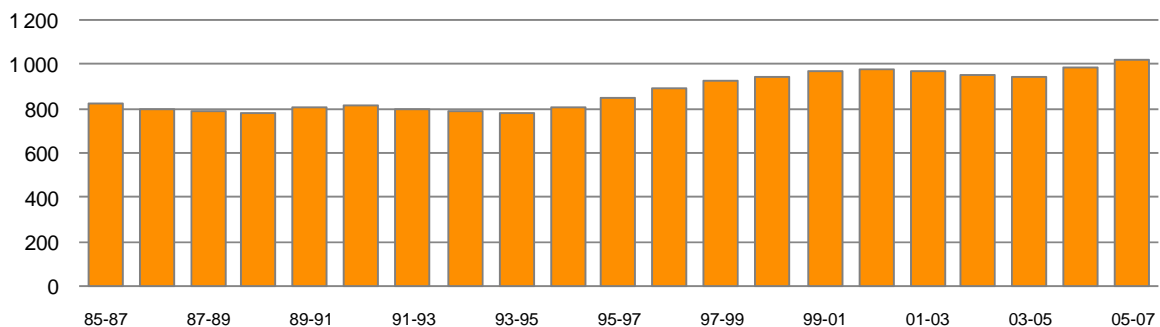
Source : Insee

Naissances par commune au cours de la période 2002-2006 (nombre moyen annuel)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Évolution du nombre annuel moyen de naissances entre les périodes 1985-1987 et 2005-2007



Source : Insee

Conditions de vie

Mode de vie

Dans le Cœur Entre-deux-Mers comme dans l'ensemble de la région, la quasi totalité des habitants vivent à domicile, seuls 2 % de la population étant en collectivité (structures d'hébergement, établissements sanitaires...).

Parmi les personnes à domicile, plus d'une sur deux vit en couple. Les couples élevant des enfants sont un peu plus nombreux que les couples sans enfant. Environ 2 500 personnes sont des parents isolés, élevant seules un ou plusieurs enfants. Elles représentent environ 3 % de la population.

Les personnes vivant avec leurs parents, le plus souvent des enfants et des jeunes, représentent 30 % de la population.

Globalement, 8 % des habitants vivent seuls, soit l'une des proportions les moins élevées d'Aquitaine. Ce mode de vie concerne plus particulièrement les jeunes et les personnes âgées.

Enfin, 3,4 % des habitants ont un autre mode de cohabitation. Certains habitent un logement où ils vivent avec des membres de leur famille autres que leurs parents, conjoints ou enfants. D'autres peuvent vivre dans une famille d'accueil.

Plus de 13 800 familles avec enfants vivent dans le Cœur Entre-deux-Mers. Environ quatre sur dix élèvent un seul enfant. À l'inverse, 14 % sont des familles nombreuses avec au moins trois enfants.

Environ 14 % des familles avec enfants sont des familles monoparentales. Cette proportion est inférieure à la moyenne régionale. Par ailleurs, dans près de trois familles sur quatre, les parents exercent une activité professionnelle, que ce soit le parent isolé dans le cas des familles monoparentales ou les deux parents dans le cas des couples.

Les ménages propriétaires de leur logement sont largement majoritaires. Ils représentent 74 % des ménages résidant dans le pays. Ce pourcentage, supérieur à la moyenne régionale, est l'un des plus élevés d'Aquitaine. Les ménages locataires sont proportionnellement moins nombreux que dans l'ensemble de la région. Enfin, une petite partie des ménages est logée gratuitement (3 %). Ces personnes peuvent être hébergées par leur famille ou des amis, logées par leur employeur...

La plupart des résidences principales sont des maisons individuelles. Les appartements représentent 7 % des logements. Dans l'ensemble de la région, la part des maisons est nettement plus faible et les appartements représentent 30 % des résidences principales.

Source des données : Insee
Recensement 2006

Répartition de la population vivant à domicile selon le mode de cohabitation en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Avec ses parents	30,3	26,4
Seul	8,2	14,9
En couple sans enfant	25,4	26,3
En couple avec enfant(s)	29,8	24,1
Seul avec enfant(s)	2,9	3,7
Autres	3,4	4,6
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee

Répartition des familles avec enfants* selon le nombre d'enfants en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
1 enfant	42,7	46,1
2 enfants	42,9	39,4
3 enfants ou plus	14,4	14,5
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee
* enfants de moins de 25 ans

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de la résidence principale en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Propriétaire	74,0	60,2
Locataire	22,9	36,6
<i>dont HLM</i>	4,1	9,5
<i>dont meublé ou hôtel</i>	0,5	1,8
Logé gratuitement	3,1	3,2
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee

Répartition des résidences principales selon leur type en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Maison	91,9	68,5
Appartement	7,3	30,7
Autres*	0,8	0,8
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee
* logement-foyer, chambre d'hôtel, habitation de fortune...

Emploi et chômage

Dans le Cœur Entre-deux-Mers comme dans l'ensemble de la région, les employés sont la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée parmi les personnes actives de 15 ans ou plus (personnes ayant un emploi ou au chômage). Les professions intermédiaires et les ouvriers viennent ensuite. Le pourcentage le plus faible concerne les agriculteurs exploitants. Les personnes sans activité professionnelle représentent 40 % de la population du pays. Ce sont majoritairement des retraités.

Le Cœur Entre-deux-Mers présente une proportion de retraités inférieure à la moyenne régionale. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires sont plus représentés.

Quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle, les personnes actives peuvent être réparties selon cinq grands secteurs d'activité. Dans le Cœur Entre-deux-Mers, plus d'une personne active sur deux exerce dans le secteur des services. Le commerce et l'industrie représentent respectivement 16 % et 12 % des actifs. L'agriculture et la construction regroupent chacune environ 7 % de la population en activité. Cette répartition est proche de celle observée dans l'ensemble de la région.

La grande majorité des habitants exerçant un emploi est salariée. Toutefois, une partie d'entre eux a déclaré occuper un emploi précaire, généralement un emploi aidé, un stage, un contrat d'apprentissage ou d'intérim. Ce type d'emploi concerne plus de 1 500 personnes. Par ailleurs, plus de 2 700 salariés ont déclaré que leur contrat de travail était à durée limitée.

Fin décembre 2008, près de 4 000 habitants du Cœur Entre-deux-Mers étaient inscrits comme demandeurs d'emploi. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes dans cette situation. Ces chômeurs sont à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée (temps plein ou temps partiel) ou de missions d'intérim. Plus de six sur dix sont sans emploi. Les autres ont une activité professionnelle réduite ou occasionnelle. La part des demandeurs d'emploi dans la population de 15-64 ans est légèrement plus importante chez les femmes (7,5 %) que chez les hommes (6,2 %).

Parmi les personnes à la recherche d'un emploi, les jeunes de moins de 25 ans sont aussi nombreux que les personnes de 50 ans ou plus. Comme dans l'ensemble de la région, ils représentent environ 17 % des demandeurs d'emploi. Globalement, près de 1 200 habitants sont à la recherche d'un emploi depuis au moins un an, soit 30 % des demandeurs d'emploi.

Sources des données :

Insee - recensement 2006

DRTEFP/Sepes Aquitaine – demandeurs d'emploi en fin de mois

Définition :

Demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C : personnes (sans emploi ou ayant eu une activité réduite) à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel, d'un emploi à durée déterminée ou de missions d'intérim

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Agriculteur exploitant*	1,2	1,7
Artisan, commerçant, chef d'entreprise*	4,4	3,8
Cadre, profession intellectuelle sup.*	7,9	6,4
Profession intermédiaire*	15,4	12,7
Employé*	17,8	16,7
Ouvrier*	13,7	13,4
Retraité	24,7	28,7
Autre sans activité professionnelle	14,9	16,6
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee
* population active

Répartition de la population active selon le secteur d'activité en 2006 population de 15 ans ou plus ayant un emploi (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Agriculture*	7,0	6,5
Industrie	12,2	13,3
Construction	7,7	7,1
Commerce	15,8	14,2
Services	57,3	58,9
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee
* agriculture, sylviculture, pêche

Répartition de la population active selon les conditions d'emploi en 2006 population de 15 ans ou plus ayant un emploi (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Salariés	87,4	86,5
dont emplois précaires*	4,0	4,8
dont autres emplois à durée limitée	7,0	8,9
Non salariés	12,6	13,5
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee
* emplois aidés, stages rémunérés, emplois en Intérim, apprentissage

Les demandeurs d'emploi en fin de mois* au 31 décembre 2008

	Pays		Aquitaine
	nombre	%	%
Hommes	1 810	45,5	45,2
Femmes	2 166	54,5	54,8
Ensemble	3 976	100,0	100,0
dont moins de 25 ans	682	17,2	17,7
dont 50 ans ou plus	636	16,0	15,6
dont à la recherche d'un emploi depuis 1 an ou plus	1 178	29,6	29,2

Source : DRTEFP-Sepes Aquitaine
* catégories A, B ou C

Part des demandeurs d'emploi* dans la population totale au 31 décembre 2008 (nombre de demandeurs d'emploi pour 100 habitants de 15-64 ans)

	Pays	Aquitaine
Hommes	6,2	8,0
Femmes	7,5	9,3
Ensemble	6,9	8,7

Source : DRTEFP-Sepes Aquitaine
* catégories A, B ou C

Précarité

À un échelon géographique fin, peu de données permettent de décrire la précarité de la population. Toutefois, les minima sociaux donnent des informations sur certaines personnes vivant avec des revenus limités. Attribués sous conditions de ressources, ce sont notamment le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation adultes handicapés (AAH) et l'allocation parents isolés (API). Sauf cas particuliers, les bénéficiaires de ces prestations sont des adultes. Ils ont au moins 20 ans dans le cas de l'AAH et au moins 25 ans dans le cas du RMI. Depuis juin 2009, le RMI et l'API ont été remplacés par le revenu de solidarité active (RSA). D'autres minima sociaux existent et n'ont pas pu être présentés dans ce document, en particulier l'allocation de solidarité spécifique (ASS) destinée aux personnes ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Fin 2008, près de 1 900 habitants du Cœur Entre-deux-Mers percevaient un des principaux minima sociaux. Ces allocations leur sont versées soit par la caisse d'allocations familiales (CAF) soit par la mutualité sociale agricole (MSA).

Les bénéficiaires de l'AAH sont les plus nombreux (plus de 1 000 personnes). Ils représentent 2,1 % de la population de 20-59 ans. Le revenu minimum d'insertion était versé à près de 760 personnes, soit 1,6 % des habitants de cet âge. L'API a concerné environ 110 personnes. Quelle que soit l'allocation, la part des bénéficiaires de minima sociaux parmi les habitants du pays est un peu inférieure à la moyenne régionale.

Parmi les personnes relevant de la CAF, six bénéficiaires du RMI sur dix ont moins de 45 ans. L'allocation parents isolés concerne des personnes jeunes, en majorité de moins de 30 ans. Les allocataires de l'AAH sont globalement plus âgés, près d'une personne sur deux ayant au moins 45 ans.

Sources des données :

Caisses d'allocations familiales d'Aquitaine, Mutualité sociale agricole d'Aquitaine, Insee

Définitions :

Principaux minima sociaux (allocations versées sous conditions de ressources)

RMI : revenu minimum d'insertion

Il est destiné à des personnes d'au moins 25 ans (ou plus jeunes si elles ont au moins un enfant à charge). Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer.

AAH : allocation aux adultes handicapés

Elle est destinée à des personnes de 20 à 59 ans reconnues handicapées avec un taux d'incapacité d'au moins 80 % (entre 50 et 80 % en cas d'inaptitude au travail).

API : allocation de parent isolé

Elle est destinée à des familles monoparentales (père ou mère avec enfant à charge ou femme enceinte isolée). Elle est versée jusqu'au 3^e anniversaire du plus jeune enfant.

Les bénéficiaires des principaux minima sociaux au 31 décembre 2008 (nombre et taux pour 100 habitants de 20-59 ans)

	Pays		Aquitaine
	nombre	taux	taux
RMI	758	1,6	2,9
AAH	1 010	2,1	3,0
API	109	0,2	0,5

Sources : CAF d'Aquitaine, MSA d'Aquitaine, Insee

Répartition par âge des bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2008

Allocataires de la CAF
(en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Moins de 30 ans	25,4	21,4
30-44 ans	37,0	41,6
45-59 ans	34,3	32,6
60 ans ou plus	3,3	4,4
Total	100,0	100,0

Source : CAF d'Aquitaine

Répartition par âge des bénéficiaires de l'API au 31 décembre 2008

Allocataires de la CAF
(en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Moins de 30 ans	58,7	59,0
30 ans ou plus	41,3	41,0
Total	100,0	100,0

Source : CAF d'Aquitaine

Répartition par âge des bénéficiaires de l'AAH au 31 décembre 2008

Allocataires de la CAF
(en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Moins de 30 ans	16,8	13,2
30-44 ans	34,5	34,8
45-59 ans	41,8	44,9
60 ans ou plus	6,9	7,1
Total	100,0	100,0

Source : CAF d'Aquitaine

Les jeunes

Démographie des moins de 26 ans

En 2006, près de 27 200 jeunes de moins de 26 ans vivent dans le Cœur Entre-deux-Mers. Ces jeunes représentent 30,7 % de la population, pourcentage proche de la moyenne régionale.

La proportion de jeunes varie du simple au double selon les communes, passant de 18,4 % dans la commune de Courpiac à 36,6 % dans celle de Blésignac. Les plus forts pourcentages sont observés dans les communes situées autour de Saint-Loubès, Créon, Rions et Frontenac. À l'inverse, le sud du pays et les communes situées le long de la vallée de la Garonne, au nord de Rions, présentent les plus faibles pourcentages de jeunes de moins de 26 ans. Latresne, qui figure parmi les communes les plus peuplées, compte moins de 29 % de jeunes parmi ses habitants.

Environ 6 800 enfants de moins de 6 ans vivent dans le Cœur Entre-deux-Mers, dont la moitié de très jeunes enfants n'ayant pas encore 3 ans. Jusqu'à l'âge de 18 ans, le pourcentage des jeunes dans la population du pays est légèrement supérieur à la moyenne régionale. Environ 6 600 personnes de 18-25 ans sont domiciliées dans le pays. Ces jeunes adultes ne représentent que 7,5 % de la population contre 9,4 % dans l'ensemble de la région.

Entre les deux derniers recensements, la population de moins de 30 ans a peu progressé dans le Cœur Entre-deux-Mers comme dans l'ensemble de la région. Dans le pays, le nombre de jeunes de moins de 15 ans a augmenté d'environ 12 % tandis que celui des 15-29 ans a diminué de 10 %. Ces évolutions sont nettement plus marquées qu'en Aquitaine.

Source des données : Insee
Recensements de 2006 et 1999
Projection de population (modèle Omphale)

Les jeunes de moins de 26 ans en 2006 (nombre et proportion)

	Pays		Aquitaine
	nombre	%*	%*
Moins de 3 ans	3 220	3.6	3,2
3-5 ans	3 580	4.0	3,3
6-12 ans	8 270	9.4	7,8
13-17 ans	5 490	6.2	5,9
18-25 ans	6 600	7.5	9,4
Moins de 6 ans	6 800	7.6	6,5
Moins de 18 ans	20 560	23.2	20,2
Moins de 26 ans	27 160	30.7	29,6

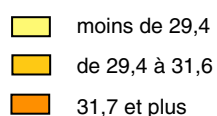
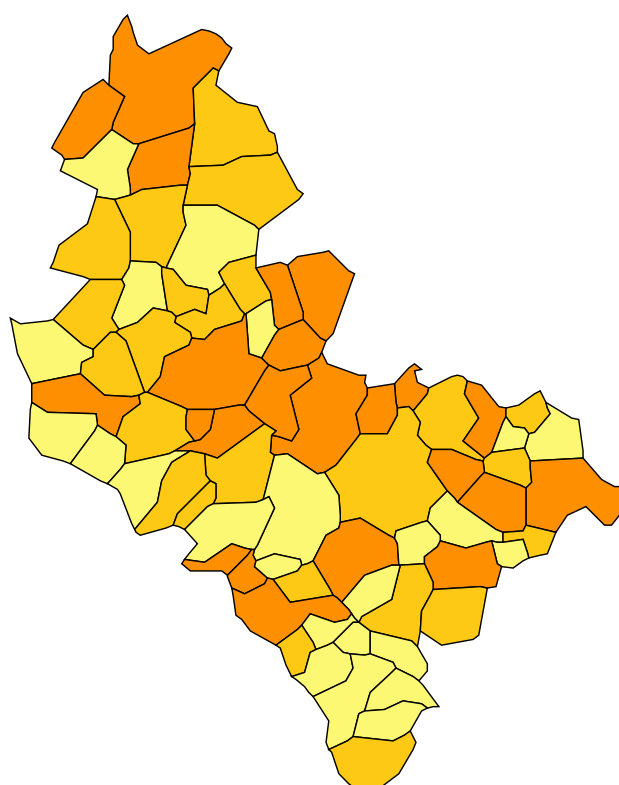
Source : Insee
* pour 100 habitants

Évolution du nombre de jeunes entre les recensements de 1999 et 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Moins de 15 ans	+ 12.1	+ 5,6
15-29 ans	- 10.3	- 1,7
Moins de 30 ans	+ 1.2	+ 1,8

Source : Insee

Proportion de jeunes de moins de 26 ans par commune en 2006 (nombre de jeunes de moins de 26 ans pour 100 habitants)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Mode de vie des jeunes

Avant leur majorité, la quasi totalité des jeunes vivent dans leur famille. Toutefois, dans le Cœur Entre-deux-Mers, près de 12 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans une famille monoparentale. La part des enfants vivant ainsi avec un seul parent augmente avec l'âge. Avant 3 ans, environ 6 % des enfants sont dans ce cas, soit environ 170 enfants. Entre 11 et 17 ans, près de 1 100 adolescents sont concernés, soit 14 % des jeunes de cet âge.

Près de 3 200 jeunes de 15-24 ans domiciliés dans le pays ne sont plus scolarisés. Leur proportion parmi les jeunes de cet âge (35 %) est équivalente à la moyenne régionale. La grande majorité d'entre eux a quitté le système scolaire avec un ou plusieurs diplômes. Toutefois, quelques uns ont déclaré n'avoir jamais été scolarisés (1,2 %), 17 % n'ont obtenu aucun diplôme à l'issue de leur scolarité et près de 10 % ne disposent que d'un certificat d'études primaires ou d'un brevet des collèges.

Pour 40 % des jeunes ayant terminé leurs études, le diplôme le plus élevé obtenu est un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures. Une proportion un peu plus faible dispose d'un diplôme professionnel de type CAP ou BEP.

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, le pourcentage de jeunes ayant un diplôme au moins équivalent au Bac est légèrement plus faible que la moyenne régionale.

Fin 2008, environ 680 jeunes de moins de 25 ans vivant dans le Cœur Entre-deux-Mers étaient inscrits comme demandeurs d'emploi. Ces jeunes sont à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée (temps plein ou temps partiel) ou de missions d'intérim. Dans le pays, les jeunes demandeurs d'emploi représentent près de 7,6 % des 15-24 ans. Ce pourcentage est proche de la moyenne régionale.

Sources des données :

Famille monoparentale : Insee - recensement 2006

Diplôme : Insee - recensement 2006

Demandeurs d'emploi en fin de mois : DRTEFP-Sepés Aquitaine

Définition :

Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C : personnes (sans emploi ou ayant eu une activité réduite) à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel, d'un emploi à durée déterminée ou de missions d'intérim

Proportion des enfants et adolescents vivant dans une famille monoparentale en 2006 (pour 100 enfants ou adolescents vivant en famille)

	Pays	Aquitaine
Moins de 3 ans	5,6	9,7
3-5 ans	9,4	14,4
6-10 ans	12,8	17,9
11-17 ans	14,0	21,6
Moins de 18 ans	11,5	17,5

Source : Insee

Répartition des jeunes de 15-24 ans non scolarisés selon leur diplôme en 2006 Diplôme le plus élevé (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Aucune scolarité	1,2	0,9
Aucun diplôme*	16,7	16,4
CEP, brevet**	9,6	8,7
CAP, BEP	32,9	30,6
Bac, brevet prof. ou plus	39,6	43,4
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee

* ont été scolarisés en primaire, secondaire ou au-delà

** certificat d'études primaires, BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges

Jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi* au 31 décembre 2008 (nombre et pourcentage parmi les jeunes de 15-24 ans)

Pays	
nombre	682
%	7,6
Aquitaine	
%	8,3

Source : DRTEFP-Sepes Aquitaine

* catégories A, B ou C

Les personnes âgées et les personnes handicapées

Les personnes âgées

Environ 13 200 personnes âgées de 65 ans ou plus vivent dans le Cœur Entre-deux-Mers. La moitié d'entre elles n'ont pas encore atteint l'âge de 75 ans mais plus de 1 600 personnes sont âgées d'au moins 85 ans. Quel que soit l'âge, le pourcentage de personnes âgées dans l'ensemble de la population est inférieur à la moyenne régionale. Cette situation est comparable à celle observée dans la Communauté urbaine de Bordeaux située à proximité.

Les communes de l'extrême sud présentent un fort vieillissement de leur population. Cela illustre notamment le poids important de la population âgée dans les zones rurales. Certaines zones à dominante urbaine présentent également un fort pourcentage de personnes âgées d'au moins 75 ans. C'est notamment le cas de la commune de Créon, des environs de Latresne et Targon.

Entre 1999 et 2006, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a été nettement plus marquée dans le pays que dans l'ensemble de la région. Toutefois, cette évolution varie en fonction des tranches d'âge. La population de 60-74 ans a progressé de 11 % alors qu'elle est restée relativement stable en Aquitaine. Concernant les personnes de 75 ans ou plus, leur nombre a augmenté d'environ 28 %, soit l'une des hausses les plus fortes de la région. Le pays présente une évolution démographique de la population âgée sensiblement différente de celle observée dans l'ensemble de l'Aquitaine.

Si la proportion de personnes âgées vivant en collectivité (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes le plus souvent) augmente avec l'âge, la grande majorité reste à domicile même après 80 ans (80 %). Certaines d'entre elles y vivent seules. Dans le Cœur Entre-deux-Mers, c'est le cas pour près d'un quart des personnes de 65 ans ou plus. La proportion de personnes âgées vivant seules à domicile augmente avec l'âge et le risque de veuvage. Après 80 ans, cet isolement touche près de 1 100 personnes, soit 30 % des habitants de cet âge.

Source des données : Insee
Recensement 2006

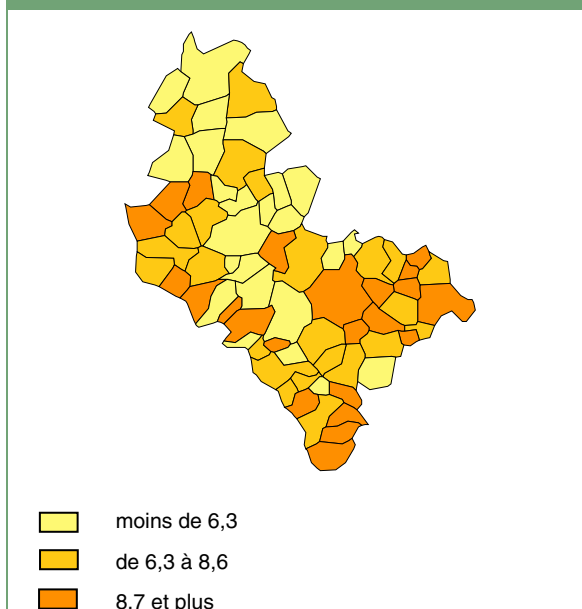
Les personnes âgées et les personnes handicapées

Les personnes de 65 ans ou plus en 2006 (nombre et proportion)

	Pays		Aquitaine
	nombre	%*	%*
65-74 ans	6 862	7,8	9,3
75-84 ans	4 720	5,4	7,5
85 ans ou plus	1 620	1,8	2,5
65 ans ou plus	13 202	15,0	19,3
75 ans ou plus	6 340	7,2	10,0

Source : Insee
* pour 100 habitants

Proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus par commune en 2006 (nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants)



Source : Insee – cartographie : Orsa

Évolution du nombre de personnes âgées entre les recensements de 1999 et 2006 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
60-74 ans	+ 11,3	+ 1,0
75 ans ou plus	+ 27,5	+ 23,9
60 ans ou plus	+ 16,7	+ 9,3

Source : Insee

Proportion de personnes âgées vivant seules à domicile en 2006 (pour 100 personnes âgées)

	Pays	Aquitaine
65-74 ans	17,1	22,2
75-79 ans	26,2	31,7
80 ans ou plus	29,8	38,6
65 ans ou plus	22,5	29,2

Source : Insee

Personnes recevant une prestation liée au handicap

Actuellement, il est encore difficile de rassembler des informations permettant de connaître les caractéristiques de la population handicapée. Le plus souvent, les éléments pouvant être recueillis concernent les personnes bénéficiant de prestations liées à leur situation de handicap.

Fin 2008, un peu plus de 1 000 adultes handicapés percevaient une allocation versée par la caisse d'allocations familiales (CAF) ou la mutualité sociale agricole (MSA). Cette allocation (AAH) est versée à des personnes reconnues handicapées par la commission des droits et de l'autonomie, sous conditions de taux d'incapacité et de ressources. Parmi les bénéficiaires relevant de la CAF, près d'un sur deux est âgé d'au moins 45 ans. Cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne régionale.

En fonction du type et de la gravité du handicap, la prestation de compensation permet de financer les aides nécessaires à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées. Versée par le Conseil général, cette aide personnalisée doit répondre à des besoins d'aide humaine ou matérielle. Au cours du premier semestre 2009, une centaine de personnes handicapées vivant dans le Cœur Entre-deux-Mers en a bénéficié. Un peu plus de la moitié est âgée de 45 ans ou plus.

Fin 2008, 185 enfants ont bénéficié d'une allocation liée à leur handicap. Cette allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) a été versée à leur famille par la CAF ou la MSA. Parmi les bénéficiaires relevant de la CAF, près de 100 enfants sont en âge d'être scolarisés.

Sources des données :

AAH et AEEH : caisses d'allocations familiales d'Aquitaine, Mutualité sociale agricole d'Aquitaine
Prestation de compensation : Conseil général

Définitions :

L'AAH assure un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est destinée aux personnes de 20 à 60 ans reconnues handicapées par la commission des droits et de l'autonomie (CDA) avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % ou compris entre 50 et 80 % en cas d'impossibilité de se procurer un emploi du fait du handicap. Elle est versée sous conditions de ressources.

L'AEEH est destinée aux enfants de moins de 20 ans reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie (CDA) avec un taux d'incapacité d'au moins 80 % ou compris entre 50 et 80 % sous certaines conditions. Dans certains cas, l'évaluation des besoins de l'enfant rend possible l'attribution d'un des six compléments prévus dans ce dispositif.

La prestation de compensation est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de sévérité de handicap à des personnes d'au moins 20 ans. Elle concerne notamment l'aide humaine (pour les actes essentiels de la vie, pour l'exercice de l'activité professionnelle...), les aides techniques (acquisition de fauteuil roulant, lève-personne...), l'aménagement du logement ou du véhicule, l'aide animalière.

Les personnes âgées et les personnes handicapées

Répartition par âge des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés au 31 décembre 2008 (allocataires de la CAF)

	Pays		Aquitaine
	nombre	%	%
Moins de 30 ans	155	16,8	13,2
30-44 ans	318	34,5	34,8
45-59 ans	385	41,8	44,9
60 ans ou plus	63	6,9	7,1
Tous âges	921	100,0	100,0

Sources : CAF d'Aquitaine

Répartition par âge des bénéficiaires de la prestation de compensation à domicile au cours du premier semestre 2009

	nombre	%
Moins de 30 ans	12	11,7
30-44 ans	36	34,9
45-59 ans	35	34,0
60 ans ou plus	20	19,4
Tous âges	103	100,0

Source : Conseil général

Les bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé selon l'âge de l'enfant au 31 décembre 2008 (allocataires de la CAF)

	Pays		Aquitaine
	nombre	%	%
Moins de 6 ans	32	18,7	16,8
6-15 ans	98	57,3	61,7
16-19 ans	41	24,0	21,5
Tous âges	171	100,0	100,0

Sources : CAF d'Aquitaine

État de santé

Morbidité

La morbidité peut être approchée notamment grâce aux données sur les hospitalisations et les affections de longue durée (ALD). Au sein de la population âgée, la dépendance peut être repérée à partir des bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) et la démence peut être estimée à partir de la cohorte Paquid de l'Inserm.

En 2008, plus de 15 500 personnes domiciliées dans le Cœur Entre-deux-Mers ont été hospitalisées en soins de courte durée, soit près de 19 personnes pour 100 habitants. Ce taux, supérieur à la moyenne régionale, est légèrement plus élevé chez les femmes (20 %) que chez les hommes (17 %).

Les motifs d'hospitalisation les plus fréquents sont les maladies de l'appareil digestif (13 % des séjours), les maladies de l'appareil circulatoire (9 %), les traumatismes et empoisonnements (8 %) ainsi que les cancers (5 %). Quel que soit le diagnostic d'hospitalisation, le poids dans l'ensemble des séjours est assez proche de la moyenne régionale.

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, plus de 1 500 nouvelles admissions en ALD ont été enregistrées chaque année par les trois principaux régimes d'Assurance maladie (régime général, régime agricole et régime des professions indépendantes) durant la période 2005-2007. Comme dans l'ensemble de la région, les maladies de l'appareil circulatoire constituent le motif d'admission le plus fréquent (36 %). Viennent ensuite les cancers (26 %), le diabète et les troubles mentaux (13 % chacun).

Chez les personnes âgées, l'Apa peut permettre d'appréhender leur niveau de dépendance, celui-ci étant évalué sur la base de la grille AGGIR. Au cours du premier semestre 2009, plus de 1 000 habitants du Cœur Entre-deux-Mers ont perçu l'Apa. Près de six bénéficiaires sur dix ont besoin d'une aide ponctuelle ou partielle pour la toilette, les repas, le coucher ou d'une aide à la demande (GIR 4). Les personnes les plus dépendantes (GIR 1 et 2) représentent 21 % des bénéficiaires.

Depuis une vingtaine d'années, l'Inserm suit, à travers la cohorte Paquid, un groupe de personnes âgées vivant en Gironde et en Dordogne. À partir de cette étude, on peut estimer le nombre de personnes démentes dans un territoire donné. Cette estimation est basée sur l'hypothèse selon laquelle la prévalence de la démence varie peu d'un territoire à l'autre et le nombre de personnes atteintes dépend surtout du vieillissement de la population. En 2006, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus atteintes de démence est estimé à 1 100 dans le Cœur Entre-deux-Mers. Comme dans l'ensemble de la région, une personne démente sur deux a au moins 85 ans.

Sources des données :

Morbidité hospitalière (PMSI) : Drass
Affections de longue durée : régimes d'assurance maladie
Personnes atteintes de démence : Inserm (cohorte Paquid), Insee
Aide personnalisée à l'autonomie : Conseil général

Définitions :

GIR 1 – personnes ayant perdu toute autonomie et nécessitant une présence continue
GIR 2 – personnes confinées au lit ou fauteuil avec des fonctions mentales pas totalement altérées ou personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais dont les capacités motrices sont intactes
GIR 3 – personnes ayant conservé leur autonomie mentale et des capacités motrices partielles
GIR 4 – personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle ou partielle pour la toilette, les repas, le coucher ou à la demande

Recours à l'hospitalisation en 2008

(nombre de patients et taux de recours à l'hospitalisation pour 100 habitants*)

Pays	
nombre	15 517
taux	18,7
Aquitaine	
taux	16,4

Sources : Drass Aquitaine (PMSI), Insee

* taux standardisés sur la population française au RP 2006

Répartition des séjours hospitaliers (hors séances) selon le diagnostic principal en 2008

	Pays		Aquitaine
	nombre	%*	%*
Mal. de l'appareil circulatoire	2 059	8,9	9,3
Cancers	1 115	4,8	4,6
Mal. de l'appareil digestif	2 921	12,6	12,3
Lésions traumatiques	1 782	7,7	6,8

Sources : Drass (PMSI), Insee

* pour 100 séjours

Répartition des personnes admises en affection de longue durée selon le motif en 2005-2007

	Pays		Aquitaine
	nombre annuel moyen (estimation)	%*	%*
Mal. de l'appareil circulatoire	550	35,5	34,1
Cancers	400	25,8	25,5
Troubles mentaux**	200	12,9	13,9
Diabète	200	12,9	13,7

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI

* pour 100 personnes admises

** y compris maladie d'Alzheimer et autres démences

Répartition des personnes bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) selon leur niveau de dépendance au 30 juin 2009

(groupes iso ressource)

	nombre	%
GIR 1-2	220	21,0
GIR 3	226	21,5
GIR 4	604	57,5
Total	1 050	100,0

Source : Conseil général

Estimation du nombre de personnes de 75 ans ou plus atteintes de démence en 2006

Nombre	1 100
dont (%) 75-84 ans	45,5
85 ans ou plus	54,5

Sources : Inserm (Cohorte Paquid), Insee

Mortalité générale

Au cours de la période 2002-2006, chaque année près de 720 personnes sont décédées dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers. La moitié de ces décès a concerné des hommes. Jusqu'à l'âge de 64 ans, les décès masculins sont plus nombreux que les décès féminins. La situation s'inverse après cet âge.

Parmi les personnes décédées au cours de la période, 3 % étaient âgées de moins de 40 ans et 16 % de 40 à 64 ans. Ces proportions sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. À l'inverse, les décès concernant des personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus fréquents chez les femmes que chez les hommes.

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, la mortalité est supérieure de 4 % à la moyenne nationale. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit en effet à 104,2. D'autres pays aquitains présentent également une mortalité significativement supérieure à la moyenne française. L'un d'entre eux est situé en Dordogne (Périgord Noir), les autres en Gironde (Médoc, Haute Gironde, Rives de Garonne).

À l'inverse, une mortalité significativement inférieure à celle de la France est observée dans la Communauté urbaine de Bordeaux et dans plusieurs pays situés dans le Lot-et-Garonne (Dropt, Val de Garonne Gascogne, Vallée du Lot, Agenais), les Landes (Adour Landes Océanes) et les Pyrénées-Atlantiques (Grand Pau). L'ensemble de l'Aquitaine présente également une mortalité légèrement inférieure à la moyenne nationale.

En dix ans, le taux comparatif de mortalité a diminué de 17 % dans le Cœur Entre-deux-Mers. Cette baisse est plus importante que celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine (- 13 %).

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, les principales causes de mortalité sont les mêmes que dans l'ensemble de l'Aquitaine. Les maladies de l'appareil circulatoire sont à l'origine de près de trois décès sur dix et constituent la première cause de mortalité dans le pays comme dans l'ensemble de la région. Parmi ces maladies, les causes de décès les plus fréquentes sont les maladies vasculaires cérébrales et les cardiopathies ischémiques. Les décès par tumeurs sont presque aussi nombreux que ceux par affections cardiovasculaires (27 % des décès). Le poids des tumeurs est plus important dans la mortalité masculine (33 %) que féminine (22 %). Les localisations cancéreuses les plus fréquentes sont le poumon, l'intestin, le sein et la prostate. Les cancers des voies aérodigestives supérieures sont également nombreux dans le Cœur Entre-deux-Mers (2,0 % de l'ensemble des décès). Enfin, les décès par accidents et traumatismes et par maladies de l'appareil respiratoire représentent un peu plus de 6 % de l'ensemble des décès.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Répartition des décès par sexe et âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 15 ans	6	2	8
15-39 ans	10	3	13
40-64 ans	79	33	112
65 ans ou plus	269	315	584
Total	364	353	717

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité générale en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

Pays	
Pays	104,2*
Aquitaine	97,8*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

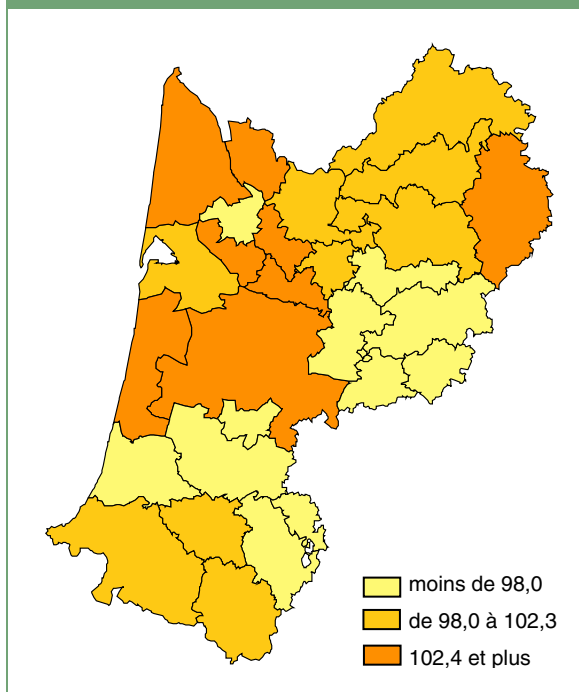
* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Principales causes de décès en 2002-2006

	Pays		Aquitaine
	nombre annuel moyen	%	%
Mal. de l'appareil circulatoire	219	30,6	31,3
dont cardio. ischémiques	51	7,1	7,7
mal. vasc. cérébrales	52	7,3	7,2
insuffisance cardiaque	43	6,0	6,2
Tumeurs	196	27,3	28,0
dont cancer du poumon	29	4,0	5,0
cancer de l'intestin	22	3,1	3,2
cancer du sein	13	1,8	2,1
cancer de la prostate	11	1,5	1,8
Accidents et traumatismes	47	6,6	7,2
dont suicide	11	1,5	1,9
Mal. de l'appareil respiratoire	44	6,1	6,2
Autres causes	211	29,4	27,3
Ensemble	717	100,0	100,0

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité générale des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité générale entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

	1992-1996	2002-2006
Pays	1 115,7	924,1
Aquitaine	997,0	863,9
France métropolitaine	1 027,1	889,2

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité prématurée

Au vue de l'espérance de vie des Français, les décès survenant avant 65 ans peuvent être considérés comme prématurés.

Chaque année, au cours de la période 2002-2006, plus de 130 personnes domiciliées dans le Cœur Entre-deux-Mers sont décédées avant l'âge de 65 ans (décès prématurés). Sept décès sur dix concernent des hommes. Le poids des décès prématurés dans la mortalité générale est nettement plus élevé chez les hommes (26,1 %) que chez les femmes (10,8 %).

Dans le Cœur Entre-deux-Mers comme dans l'ensemble de la région, la mortalité prématurée est significativement inférieure à la moyenne nationale. Il en est de même dans la Communauté urbaine de Bordeaux et le pays de Graves et landes de Cernès, dans le Lot-et-Garonne (Vallée du Lot, Dropt), le sud-est des Landes (Adour Chalosse Tursan) et l'est des Pyrénées-Atlantiques (Lacq Orthez Béarn des Gaves, Grand Pau, Oloron et Haut Béarn).

À l'inverse, le Grand Bergeracois et plusieurs pays girondins (Libournais, Haute Gironde, Médoc, Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, Rives de Garonne) se caractérisent par une mortalité nettement supérieure à la moyenne nationale.

Entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité prématurée a diminué de 22 % dans le Cœur Entre-deux-Mers. Cette évolution est plus importante que celles observées en Aquitaine (- 14 %) et en France métropolitaine (- 17 %).

Dans le Cœur Entre-deux-Mers comme en Aquitaine, les tumeurs constituent la première cause de mortalité prématurée. Leur fréquence est plus élevée dans le pays (44 %) que dans l'ensemble de la région (40 %).

Les localisations cancéreuses responsables du plus grand nombre de décès prématurés sont le poumon (près de 11 % des décès prématurés), les voies aérodigestives supérieures, le sein et l'intestin.

Par ailleurs, environ 16 % des décès prématurés sont liés à des accidents et traumatismes (notamment des suicides ou des accidents de la circulation) et autant à des maladies de l'appareil circulatoire (le plus souvent des cardiopathies ischémiques, des maladies vasculaires cérébrales ou des insuffisances cardiaques).

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

La mortalité prématurée correspond aux décès survenant avant l'âge de 65 ans

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Cancers des VADS : voies aérodigestives supérieures (lèvres, cavité buccale, pharynx, œsophage, larynx)

Nombre de décès prématurés et poids dans la mortalité générale en 2002-2006

	nombre annuel moyen	poids (%)
Hommes	95	26,1
Femmes	38	10,8
Ensemble	133	18,5

Source : Inserm (CépiDC)

Principales causes de décès prématurés en 2002-2006

	Pays		Aquitaine
	nombre annuel moyen	%	%
Tumeurs	59	44,3	40,5
dont cancer du poumon	13	9,8	10,9
cancer de l'intestin	4	3,0	2,8
cancer du sein	5	3,8	4,3
cancer des VADS	6	4,5	3,6
Accidents et traumatismes	21	15,8	18,2
dont suicide	8	6,0	7,3
accidents de la circulation	6	4,5	4,9
Mal. de l'appareil circulatoire	21	15,8	15,3
dont cardio. ischémiques	6	4,5	5,4
mal. vasculaires cérébrales	4	3,0	3,0
insuffisance cardiaque	2	1,5	1,6
Autres causes	32	24,1	26,0
Ensemble	133	100,0	100,0

Source : Inserm (CépiDC)

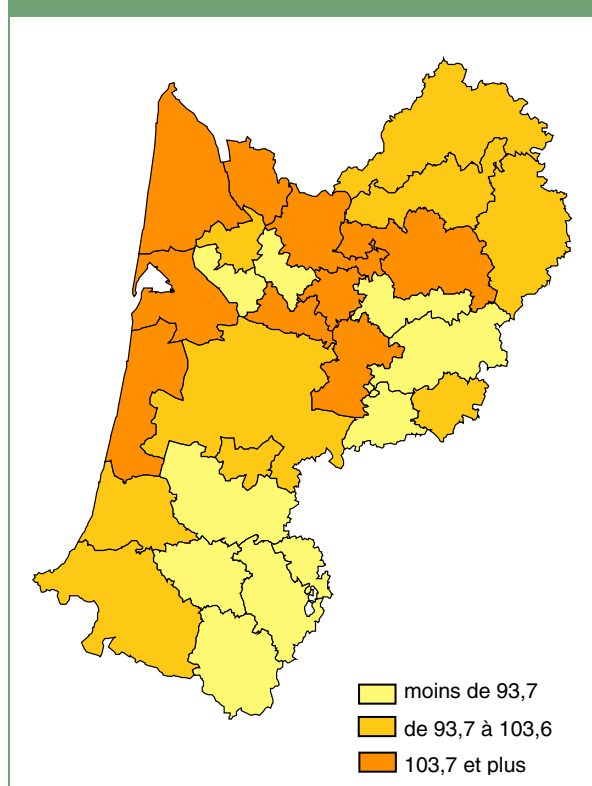
Indice comparatif de mortalité prématurée en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

Pays	81,8*
Aquitaine	97,8*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité prématurée des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité prématurée entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 (taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants))

	1992-1996	2002-2006
Pays	220,8	171,5
Aquitaine	239,7	205,7
France métropolitaine	258,8	215,3

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par maladies cardiovasculaires

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, chaque année entre 2002 et 2006, près de 220 personnes sont décédées d'une maladie cardiovasculaire. La moitié de ces décès a concerné des femmes. Toutefois, avant 65 ans, les décès masculins sont nettement plus nombreux que les décès féminins.

Les décès par maladies cardiovasculaires sont rares avant l'âge de 40 ans. Ils surviennent principalement à partir de 65 ans (84 % des décès chez les hommes, 96 % chez les femmes).

Dans le Cœur Entre-deux-Mers comme en Aquitaine, la mortalité par maladies cardiovasculaires est supérieure à la moyenne nationale. Cette surmortalité est observée dans plus de la moitié des pays aquitains.

En revanche, la Communauté urbaine de Bordeaux et le pays du Grand Pau se caractérisent par une mortalité significativement inférieure à la moyenne française.

En dix ans, le taux comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires a diminué de 26 % dans le Cœur Entre-deux-Mers passant de 391,7 décès pour 100 000 habitants en 1992-1996 à 288,7 pour 100 000 en 2002-2006. Cette baisse est très proche de celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine (- 24 %).

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, les maladies vasculaires cérébrales et les cardiopathies ischémiques sont chacune à l'origine d'un quart des décès par maladies cardiovasculaires. Comme dans l'ensemble de la région, le poids des maladies vasculaires cérébrales est plus élevé chez les femmes (26 %) que chez les hommes (21 %). C'est l'inverse pour les cardiopathies ischémiques (26 % chez les hommes contre 21 % chez les femmes).

Enfin, les insuffisances cardiaques et les troubles du rythme représentent respectivement 20 % et 10 % des décès par maladies cardiovasculaires.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Répartition des décès par maladies cardiovasculaires selon le sexe et l'âge en 2002-2006

(nombre de décès annuel moyen)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 40 ans	2	0	2
40-64 ans	15	4	19
65 ans ou plus	88	110	198
Total	105	114	219

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)

Pays	112,0*
Aquitaine	103,3*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

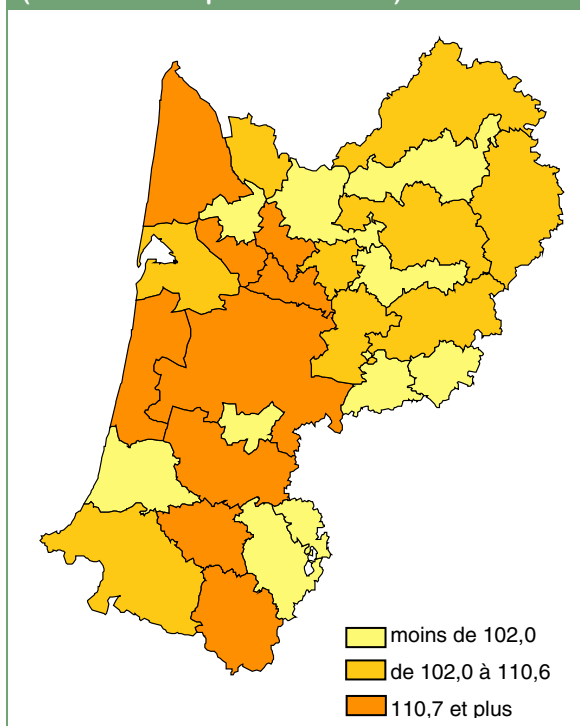
Répartition des décès par maladies cardiovasculaires selon la pathologie en 2002-2006

	Pays		Aquitaine
	nombre annuel moyen	%	%
Cardiopathies ischémiques	51	23,3	24,6
Maladies vasculaires cérébrales	52	23,8	23,1
Insuffisance cardiaque	43	19,6	19,7
Troubles du rythme	22	10,0	10,1
Autres maladies cardiovasculaires	51	23,3	22,5
Ensemble des maladies cardiovasculaires	219	100,0	100,0

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies cardiovasculaires des différents pays aquitains en 2002-2006

(France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité cardiovasculaire entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006

taux comparatif de mortalité
(nombre de décès pour 100 000 habitants)

	1992-1996	2002-2006
Pays	391,7	288,7
Aquitaine	349,2	266,3
France métropolitaine	338,7	258,9

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par tumeurs

Chaque année, au cours de la période 2002-2006, les tumeurs ont été à l'origine de près de 200 décès dans le Cœur Entre-deux-Mers. Six décès sur dix ont concerné des hommes. Quel que soit le sexe, les décès par tumeurs sont rares avant l'âge de 40 ans. Ils surviennent principalement chez les personnes âgées d'au moins 65 ans (70 % des décès) et 29 % concernent des personnes âgées de 40 à 64 ans.

Dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers, la mortalité par tumeurs est proche de la moyenne nationale. En revanche, certains pays aquitains présentent, comme l'ensemble de la région, une mortalité significativement inférieure à la moyenne française. Il s'agit du pays voisin du Haut Entre-deux-Mers et de plusieurs pays situés en Dordogne (Grand Bergeracois, Périgord Vert), dans le Lot-et-Garonne (Val de Garonne Gascogne, Dropt, Vallée du Lot, Agenais) et les Pyrénées-Atlantiques (Pays Basque, Grand Pau). Dans la Communauté urbaine de Bordeaux, la mortalité est également moins élevée qu'en France. À l'inverse, deux pays girondins (Médoc et Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre) présentent une mortalité significativement supérieure à la moyenne nationale.

Entre 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité par tumeurs a diminué dans le pays (- 15 %). Cette baisse est légèrement plus marquée que celles observées en Aquitaine (- 9 %) et en France métropolitaine (- 11 %).

Parmi l'ensemble des décès par tumeurs, les décès par cancers du poumon sont les plus fréquents (15 %). Viennent ensuite les décès par cancers de l'intestin (11 %), des voies aérodigestives supérieures, du sein et de la prostate.

En Aquitaine, le poids des cancers du poumon est plus important que dans le Cœur Entre-deux-Mers et les cancers du sein plus fréquents que ceux des voies aérodigestives supérieures.

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, comme dans l'ensemble de la région, le poids des différentes localisations cancéreuses varie selon le sexe. Chez les hommes, les cancers du poumon sont les plus fréquents (19 % des décès par tumeurs), suivis des cancers de l'intestin (11 %), des VADS et de la prostate. Chez les femmes, la mortalité par tumeurs est le plus souvent liée à un cancer du sein (16 %), de l'intestin (11 %) ou du poumon (8 %). Les décès par cancers des VADS sont moins nombreux.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Cancers des VADS : voies aérodigestives supérieures (lèvres, cavité buccale, pharynx, œsophage, larynx)

Répartition des décès par tumeurs selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 40 ans	1	1	2
40-64 ans	36	21	57
65 ans ou plus	82	55	137
Total	119	77	196

Source : Inserm (CépiDC)

Répartition des décès par tumeurs selon la localisation en 2002-2006

	Pays		Aquitaine
	nombre annuel moyen	%	%
Poumon	29	14,8	18,0
Intestin	22	11,2	11,5
Sein	13	6,6	7,5
Prostate	11	5,6	6,4
Voies aérodigestives supérieures	14	7,2	5,4
Autres tumeurs	107	54,6	51,2
Ensemble des tumeurs	196	100,0	100,0

Source : Inserm (CépiDC)

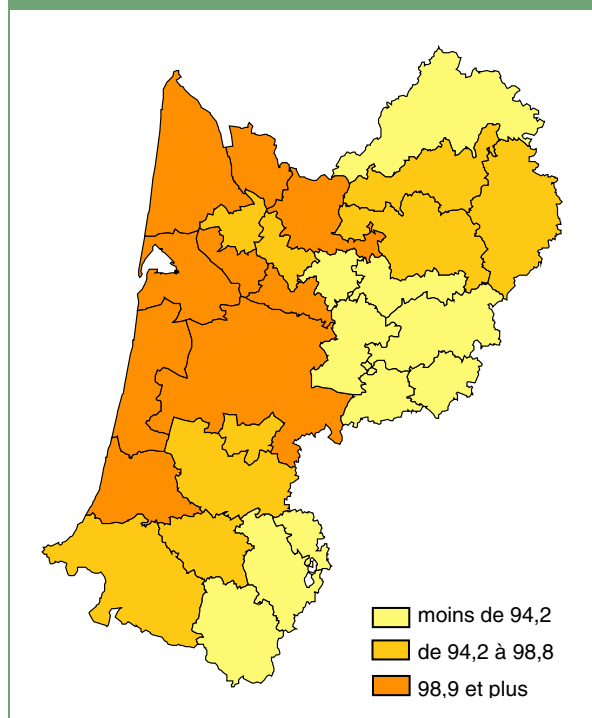
Indice comparatif de mortalité par tumeurs en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

Pays	97,6
Aquitaine	96,4*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité par tumeurs des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité par tumeurs entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

	1992-1996	2002-2006
Pays	283,8	242,6
Aquitaine	267,4	243,6
France métropolitaine	284,8	254,7

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par accidents et traumatismes

Chaque année, au cours de la période 2002-2006, les accidents et traumatismes ont provoqué le décès de près de 50 personnes en moyenne dans le Cœur Entre-deux-Mers. Les deux tiers de ces décès ont concerné des hommes.

Les décès prématurés (avant 65 ans) ont un poids important dans la mortalité par accidents et traumatismes (45 %). De plus, la part des décès survenant avant 40 ans est beaucoup plus élevée que pour les autres causes de décès (21 %).

Les suicides représentent la principale cause de mortalité par accidents et traumatismes (23 %). Viennent ensuite les accidents de la circulation (15 %) puis les chutes accidentelles (13 %).

Cette répartition est proche de celle observée en Aquitaine, même si les suicides sont légèrement plus fréquents dans l'ensemble de la région.

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, la mortalité par accidents et traumatismes est inférieure à la moyenne nationale. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit à 90,6. Toutefois, cette différence n'est pas statistiquement significative.

Les plus fortes mortalités par accidents et traumatismes sont observées dans le nord de l'Aquitaine (notamment en Dordogne et dans le nord de la Gironde) ainsi que dans les Landes (Landes Nature Côte d'Argent), le Lot-et-Garonne (Vallée du Lot) et la partie aquitaine du pays du Val d'Adour.

À l'inverse, dans la Communauté urbaine de Bordeaux, les pays du Grand Pau et de Graves et landes de Cernès, la mortalité est significativement inférieure à la moyenne nationale.

Parmi les principales causes de décès par traumatismes, le pays du Cœur Entre-deux-Mers se caractérise par une mortalité par suicides nettement inférieure à la moyenne nationale (ICM = 75,6). En revanche, aucune différence significative n'est observée dans l'ensemble de la région. Le Cœur Entre-deux-Mers présente ainsi l'une des mortalités par suicides les plus faibles d'Aquitaine.

La mortalité par accidents de la circulation est équivalente à la moyenne nationale alors que l'ensemble de l'Aquitaine présente une surmortalité de 20 % (ICM = 119,7).

Entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité par accidents et traumatismes a diminué dans le Cœur Entre-deux-Mers (- 24 %). Cette évolution est proche de celles observées en Aquitaine (- 18 %) et en France métropolitaine (- 23 %).

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)

Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Répartition des décès par accidents et traumatismes selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 15 ans	1	0	1
15-39 ans	8	1	9
40-64 ans	10	1	11
65 ans ou plus	12	14	26
Total	31	16	47

Source : Inserm (CépiDC)

Répartition des décès par accidents et traumatismes selon leur nature en 2002-2006

	Pays		Aquitaine
	nombre annuel moyen	%	%
Suicides	11	23,4	26,3
Accidents de la circulation	7	14,9	15,2
Chutes accidentelles	6	12,8	13,1
Autres causes	23	48,9	45,4
Ensemble des accidents et traumatismes	47	100,0	100,0

Source : Inserm (CépiDC)

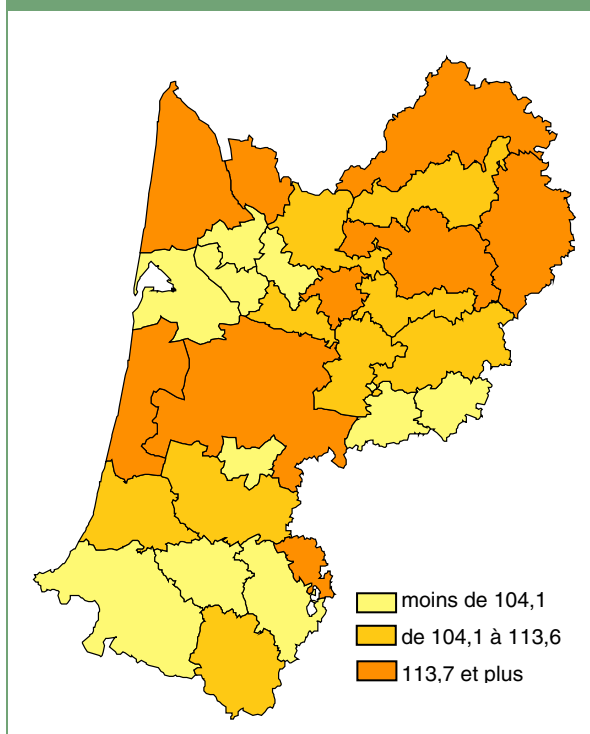
Indice comparatif de mortalité par accidents et traumatismes en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

Pays	90,6
Aquitaine	102,1*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Indice comparatif de mortalité par accidents et traumatismes des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Évolution de la mortalité par accidents et traumatismes entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

	1992-1996	2002-2006
Pays	77,9	59,2
Aquitaine	80,4	65,7
France métropolitaine	83,0	64,5

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

Mortalité par maladies liées à l'alcoolisme

L'alcool provoque ou favorise de très nombreuses pathologies : cancers, affections digestives, pathologies cardiovasculaires, troubles mentaux... Il peut également être impliqué dans certains accidents de la route, du travail ou de la vie courante et serait un facteur favorisant dans 5 à 25 % des suicides.

Généralement, les principales causes de décès reconnues comme directement liées à l'alcoolisation chronique sont les cirrhoses du foie et les psychoses alcooliques. Les cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS), indirectement liés à une consommation excessive d'alcool, constituent également une importante cause de mortalité liée à l'alcool, notamment lorsque les consommations d'alcool et de tabac sont associées.

Chaque année, entre 2002 et 2006, près de 30 personnes sont décédées d'une psychose alcoolique, d'une cirrhose du foie ou d'un cancer des VADS dans le Cœur Entre-deux-Mers. La plupart de ces décès a concerné des hommes. Le poids des décès prématurés est important, la moitié des décès concernant des personnes âgées de 40 à 64 ans.

Dans le Cœur Entre-deux-Mers, la mortalité par maladies liées à l'alcool est inférieure à la moyenne nationale. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit à 87,7. Toutefois, cette différence n'est pas statistiquement significative.

Plus de la moitié des pays aquitains présentent une sous-mortalité significative par rapport à la France. C'est notamment le cas des pays situés dans le sud de la région (Pyrénées-Atlantiques et sud des Landes) ainsi qu'en Lot-et-Garonne (Albret Porte de Gascogne, Val de Garonne Gascogne, Vallée du Lot, Agenais).

Parmi les pays présentant les plus fortes valeurs, aucun ne dépasse significativement la moyenne nationale.

En dix ans, le taux comparatif de mortalité liée à l'alcool a diminué dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers (- 24 %), passant de 39,1 décès pour 100 000 habitants en 1992-1996 à 29,8 pour 100 000 en 2002-2006. Cette évolution est très proche de celles observées en Aquitaine et en France métropolitaine (- 25 %).

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Maladies directement ou indirectement liées à une consommation excessive d'alcool :

psychose alcoolique et alcoolisme
cirrhose alcoolique ou sans précision du foie
cancers des VADS : voies aérodigestives supérieures (lèvres, cavité buccale, pharynx, œsophage, larynx)

Répartition des décès par maladies liées à l'alcool selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 40 ans	0	0	0
40-64 ans	10	2	12
65 ans ou plus	11	3	14
Total	21	5	26

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées à l'alcool en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

Pays	87,7
Aquitaine	80,3*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

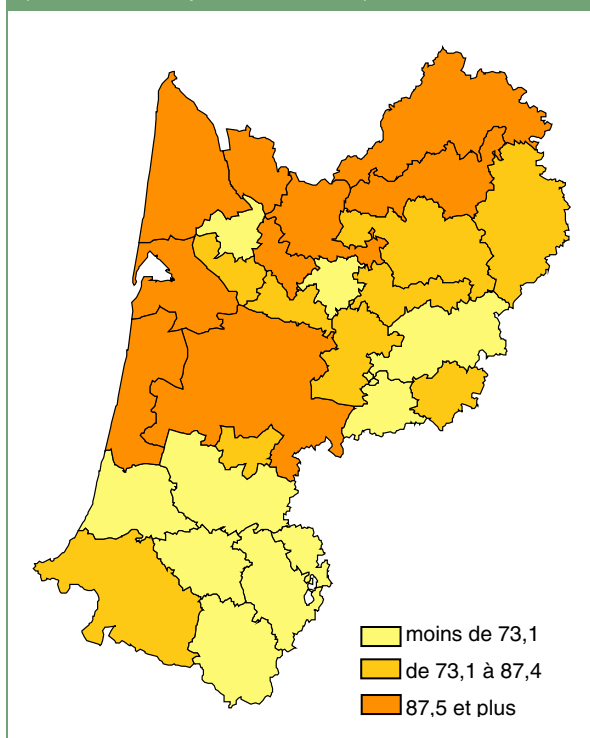
* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Évolution de la mortalité par maladies liées à l'alcool entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

	1992-1996	2002-2006
Pays	39,1	29,8
Aquitaine	35,8	27,0
France métropolitaine	45,3	34,2

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées à l'alcool des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Mortalité par maladies liées au tabac

La consommation de tabac augmente fortement le risque de cancer du poumon, en fonction essentiellement de la durée du tabagisme. Le risque de maladies respiratoires chroniques (bronchite chronique, emphysème) est également élevé chez les fumeurs, ainsi que le risque de survenue de maladies de l'appareil circulatoire : cardiopathie ischémique, insuffisance coronarienne, accident vasculaire cérébral, artérite des membres inférieurs. La consommation de tabac et d'alcool accroît également le risque de cancers des voies aérodigestives supérieures.

Généralement, les trois principales pathologies reconnues comme associées à la mortalité liée au tabac sont les cancers du poumon, les cardiopathies ischémiques ainsi que les bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives. Au cours de la période 2002-2006, ces maladies ont provoqué environ 90 décès par an dans le Cœur Entre-deux-Mers. Ces décès ont concerné une majorité d'hommes (64 %). Environ 21 % des décès surviennent avant l'âge de 65 ans. Ces décès prématurés sont plus fréquents chez les hommes (27 %) que chez les femmes (9 %).

Dans le Cœur Entre-deux-Mers comme dans l'ensemble de la région, la mortalité liée au tabac est inférieure à la moyenne nationale. Pour un indice comparatif de mortalité (ICM) égal à 100 en France métropolitaine, l'ICM du pays s'établit à 89,6 et celui de la région à 95,7. D'autres pays présentent également une mortalité liée au tabac significativement inférieure à celle observée en France. C'est notamment le cas des pays voisins du Libournais et du Haut Entre-deux-Mers et de deux pays situés en Dordogne (Périgord Noir, l'Isle en Périgord). Une sous-mortalité est également observée dans la Communauté urbaine de Bordeaux, dans les pays de Dropt et du Grand Pau. Parmi les pays présentant les valeurs les plus élevées, aucun ne dépasse significativement la moyenne nationale.

Entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006, le taux comparatif de mortalité liée au tabac a diminué de 30 %, passant de 167,6 à 116,7 décès pour 100 000 habitants. Cette évolution, comparable chez les hommes et chez les femmes, est plus marquée que celles observées en Aquitaine (- 20 %) et en France métropolitaine (- 21 %).

Par ailleurs, dans le Cœur Entre-deux-Mers, la mortalité par cancers du poumon, qui représente 32 % de la mortalité liée au tabac, a diminué chez les hommes et progressé chez les femmes. En Aquitaine et en France, la mortalité par cancers du poumon a fortement augmenté chez les femmes et légèrement diminué chez les hommes.

Sources des données :

Décès domiciliés : Inserm (CépiDC)
Population : Insee

Définitions :

Indice comparatif de mortalité : rapport en pourcentage du nombre de décès observés au nombre de décès attendus si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge avaient été identiques aux taux français

Taux comparatif de mortalité : obtenu par standardisation directe, il permet d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population grâce à l'utilisation d'une population de référence. Cette méthode permet de comparer différentes valeurs entre elles.

Maladies liées au tabagisme :

cancer du poumon
cardiopathies ischémiques
bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives

Répartition des décès par maladies liées au tabac selon le sexe et l'âge en 2002-2006 (nombre de décès annuel moyen)

	hommes	femmes	ensemble
Moins de 40 ans	0	0	0
40-64 ans	16	3	19
65 ans ou plus	43	30	73
Total	59	33	92

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées au tabac en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)

Pays	89,6*
Aquitaine	95,7*

Sources : Inserm (CépiDC), Insee

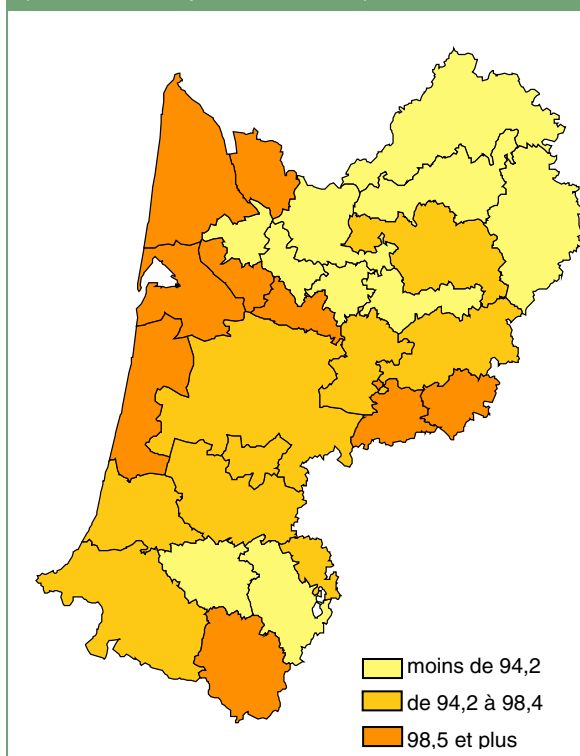
* différence avec la moyenne nationale significative au seuil de 5 %

Évolution de la mortalité par maladies liées au tabac entre les périodes 1992-1996 et 2002-2006 taux comparatif de mortalité (nombre de décès pour 100 000 habitants)

	1992-1996	2002-2006
Pays	167,6	116,7
Aquitaine	156,4	125,5
France métropolitaine	116,7	131,7

Source : Inserm (CépiDC)

Indice comparatif de mortalité par maladies liées au tabac des différents pays aquitains en 2002-2006 (France métropolitaine = 100)



Sources : Inserm (CépiDC), Insee – cartographie : Orsa

Offre sanitaire et médico-sociale

Établissements hospitaliers

Le pays du Cœur Entre-deux-Mers ne compte aucune structure de prise en charge en soins de courte durée. Toutefois, dans les pays voisins, sont implantés des centres hospitaliers pouvant accueillir les patients. C'est surtout dans les communes de la CUB que le recours aux soins est important. De même, le centre hospitalier de Langon est géographiquement proche des communes du sud du pays.

Le pays dispose de deux établissements de soins de suite et de réadaptation, situés à l'ouest du pays. Un établissement est consacré à la prise en charge de personnes ayant eu un traumatisme crânien (Cénac). L'autre est un centre de post cure psychiatrique (Cambes).

Le dispositif public de soins en psychiatrie repose sur le centre hospitalier de Cadillac. Cet établissement spécialisé en psychiatrie dispose d'importantes capacités d'hospitalisation pour adultes et de places d'accueil de jour pour adultes et pour enfants. Une clinique privée située à Cambes assure également des hospitalisations en psychiatrie pour des adultes. Une structure d'accueil de jour pour adultes, implantée à Créon, complète le dispositif.

Situés dans des pays voisins, les établissements hospitaliers installés à Libourne attirent, comme ceux de Langon, une partie des patients de soins de courte durée. Toutefois, en 2008, les habitants du Cœur Entre-deux-Mers ont essentiellement eu recours aux établissements du pôle hospitalier de Bordeaux. Ces structures, situées dans la CUB, ont accueillies 80 % des patients hospitalisés en soins de courte durée. Outre la proximité géographique, le recours à ces établissements est lié à l'importance de l'offre de soins et à la spécificité de certaines prises en charge.

Source des données :

Capacité de prise en charge
Drass (données SAE 2008)
Agence régionale d'hospitalisation
Flux de patients
Drass (PMSI)

Définition :

Les pôles d'hospitalisation : sectorisation de la région basée sur le recours à un (ou plusieurs) établissement(s) hospitalier(s) de référence (établissement public ou participant au service public hospitalier)

Offre sanitaire et médico-sociale

Capacité en soins de courte durée, soins de suite et psychiatrie en 2008 (nombre de lits et places)

Médecine	0
Chirurgie	0
Obstétrique	0
Soins de courte durée	0
Soins de suite	116
Psychiatrie adulte	620
Psychiatrie infanto-juvénile	72
Ensemble psychiatrie	692

Source : Drass (SAE)

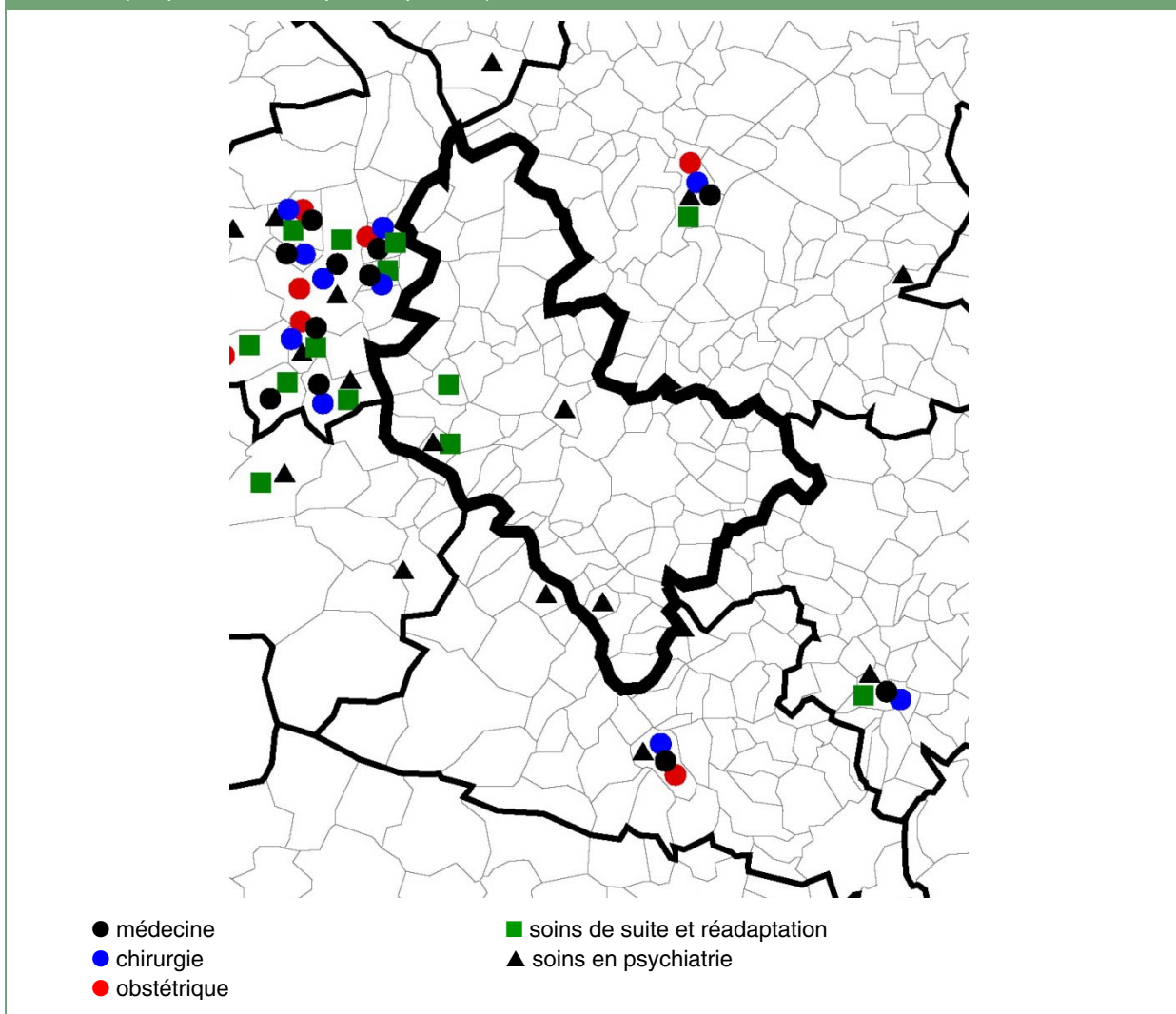
Flux de patients de soins de courte durée en 2008

Répartition selon les principaux pôles d'hospitalisation (en %)

Bordeaux	80,3
Libourne	9,2
Langon	8,2

Source : Drass (PMSI)

Localisation des capacités de prise en charge par le dispositif sanitaire en 2008 (hospitalisation complète et partielle)



Sources : Drass (SAE), ARH – cartographie : Orsa

Les professionnels de santé libéraux : médecins généralistes et spécialistes

Le pays du Cœur Entre-deux-Mers dispose d'une densité de médecins libéraux inférieure à la moyenne régionale. Les données du fichier Adeli, alimenté par les informations fournies par les professionnels, ont été utilisées pour donner une image globale de la situation du pays. Toutefois, ces données ne permettent pas de cerner avec une très grande précision la réalité de terrain. Les installations et les cessations d'activité ne peuvent être prises en compte en temps réel. De même, il n'est pas possible d'apprécier l'activité des praticiens et de tenir compte des médecins exerçant à temps partiel.

Au 1^{er} janvier 2009, une centaine de généralistes libéraux exercent dans le Cœur Entre-deux-Mers. Leur densité (11,4 médecins pour 10 000 habitants) est un peu inférieure à la moyenne régionale (12,9). Parmi ces médecins, quelques-uns ont un mode d'exercice particulier. Le pays compte ainsi près d'une dizaine d'homéopathes ou acupuncteurs.

Le nombre de généralistes pour 100 km² est deux fois plus important dans le pays que dans l'ensemble de l'Aquitaine mais ces médecins sont souvent installés dans le nord-ouest. Plus au sud, les communes de Cadillac, Créon, Langoiran et Targon disposent de plusieurs généralistes.

La féminisation de la profession des généralistes libéraux installés dans le pays est un peu supérieure à celle observée dans l'ensemble de la région. Les femmes représentent un tiers des praticiens installés. De même, la part des généralistes âgés d'au moins 55 ans est un peu plus élevée que la moyenne régionale. Au cours de la décennie à venir, environ 40 % des médecins devraient cesser leur activité.

Le Cœur Entre-deux-Mers compte une vingtaine de médecins spécialistes. Leur densité est cinq fois plus faible que la moyenne régionale. Les principales spécialités de proximité sont représentées mais le nombre de praticiens est parfois faible. Ils sont le plus souvent installés dans le nord-ouest du pays.

Sources des données :

Nombre de professionnels : Drass – Drees (fichier Adeli)

Population et superficie : Insee

Offre sanitaire et médico-sociale

Les généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2009

	Pays	Aquitaine
Nombre	101	4 024
Densité pour 10 000 habitants	11,4	12,9
Nombre pour 100 km ²	17,9	9,7
% de professionnels de 55 ans ou plus	40,6	37,9
% de femmes	32,7	29,5

Sources : Drass /Drees, Insee

Les spécialistes libéraux au 1^{er} janvier 2009

	Pays	Aquitaine
Nombre	18	3 221
Densité pour 10 000 habitants	2,0	10,3

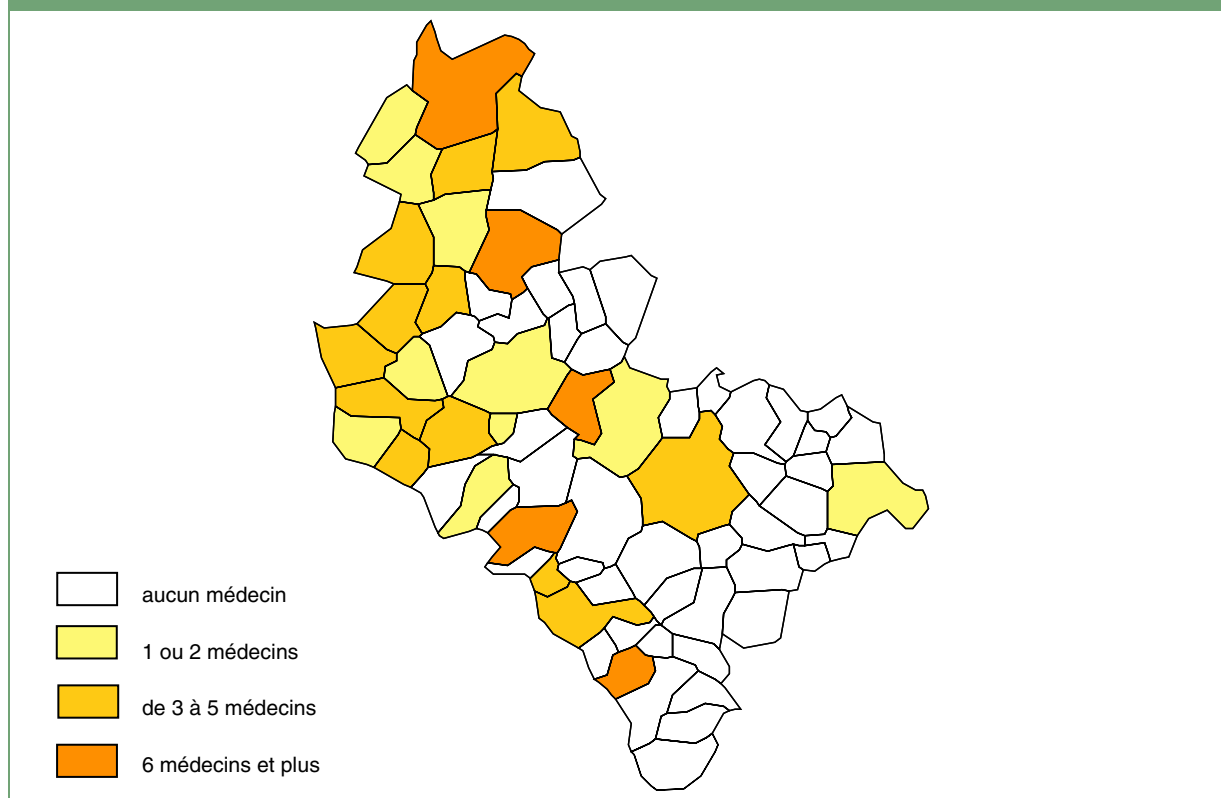
Sources : Drass /Drees, Insee

Les principales spécialités de proximité au 1^{er} janvier 2009 (nombre de médecins)

Dermatologie	2
Ophtalmologie	2
Gynécologie	4
Pédiatrie	3
Psychiatrie	1
Oto-rhino-laryngologie	1

Source : Drass /Drees

Localisation des généralistes libéraux au 1^{er} janvier 2009 (nombre de médecins par commune)



Source : Drass /Drees – cartographie : Orsa

Les professionnels de santé libéraux : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, dentistes

Les données sur les professionnels paramédicaux sont issues du fichier Adeli. Ce fichier est alimenté par les informations fournies par les professionnels. Ces données donnent une image globale de la situation du pays mais ne permettent pas de cerner avec une très grande précision la réalité de terrain.

Au 1^{er} janvier 2009, le pays compte environ 150 infirmiers libéraux, un peu plus de 70 masseurs-kinésithérapeutes et une cinquantaine de dentistes. Ces professionnels de santé libéraux sont souvent installés dans la partie nord-ouest du pays. Toutefois, les infirmiers libéraux sont présents sur une bonne partie du pays. Au sud, plusieurs d'entre eux sont installés à Targon et Cadillac

Rapporté à la population, l'effectif des infirmiers libéraux est équivalent à la moyenne régionale. La situation est différente pour les dentistes et les masseurs-kinésithérapeutes. Leur densité est plus faible que la moyenne aquitaine.

Parmi les infirmiers libéraux installés dans le Cœur Entre-deux-Mers, près d'un sur cinq est âgé d'au moins 55 ans. Ce pourcentage est semblable à la moyenne régionale. Les professionnels de 55 ans ou plus sont proportionnellement un peu plus nombreux chez les masseurs-kinésithérapeutes (21 %). À l'inverse, seuls 15 % des dentistes installés dans le pays ont atteint cet âge, soit deux fois moins que dans l'ensemble de la région

Sources des données :

Nombre de professionnels : Drass, Drees (fichiers Adeli)
Population : Insee

Offre sanitaire et médico-sociale

Nombre et densité au 1^{er} janvier 2009

	Pays		Aquitaine
	nombre	Densité*	Densité*
Infirmiers	147	16,6	16,3
Masseurs-kinésithérapeutes	75	8,5	10,2
Dentistes	52	5,9	7,2

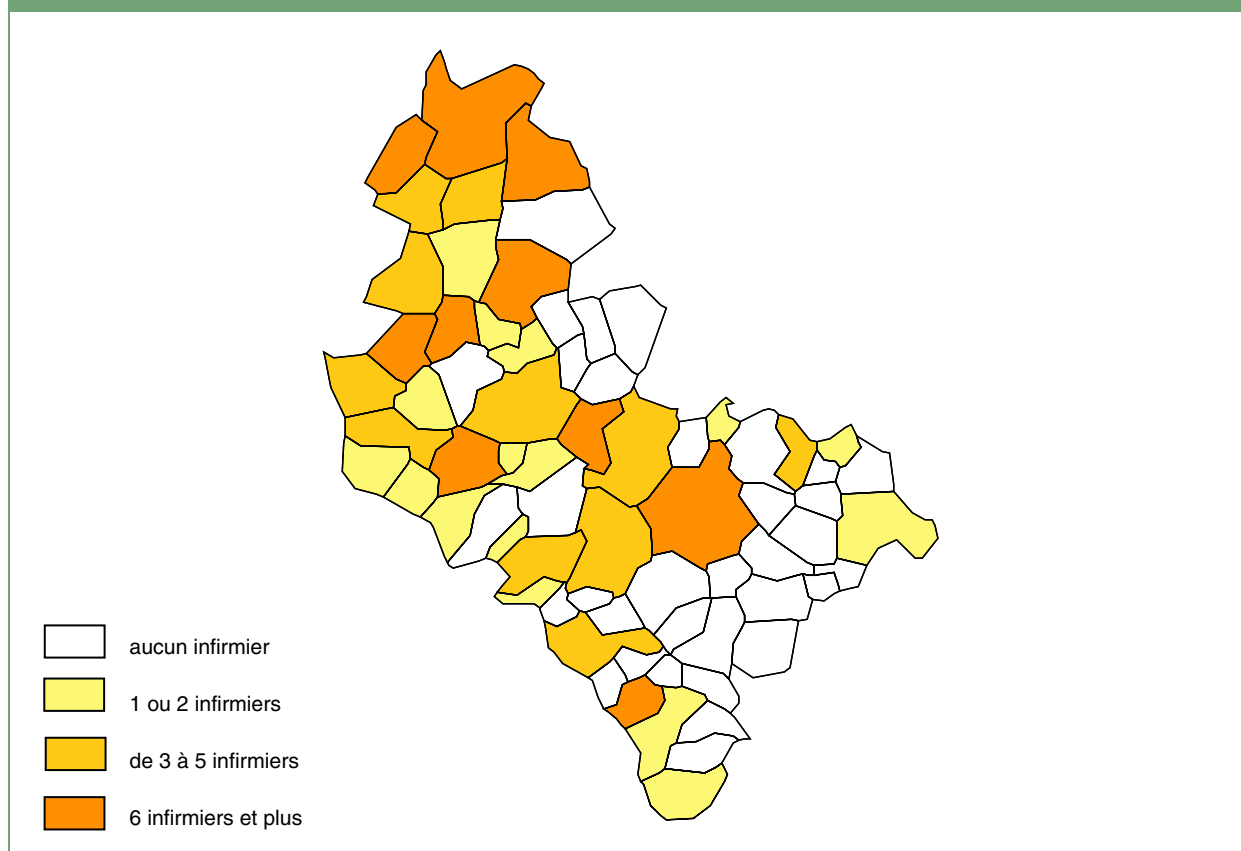
Sources : Drass /Drees, Insee
* densité pour 10 000 habitants

Part des professionnels âgés d'au moins 55 ans au 1^{er} janvier 2009 (en pourcentage)

	Pays	Aquitaine
Infirmiers	18,4	18,7
Masseurs-kinésithérapeutes	21,3	19,2
Dentistes	15,4	30,4

Source : Drass /Drees

Localisation des infirmiers libéraux au 1^{er} janvier 2009 (nombre d'infirmiers par commune)



Source : Drass /Drees – cartographie : Orsa

Établissements pour personnes âgées

En 2009, le pays du Cœur Entre-deux-Mers dispose d'environ 1 200 places d'accueil pour personnes âgées. Cette capacité installée est presque entièrement composée de places d'hébergement permanent. Rapportée à la population âgée du territoire, cette capacité correspond à un taux d'équipement de 185,5 places d'hébergement permanent pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. Ce taux est le plus fort de la région.

La majeure partie de la capacité d'hébergement permanent relève d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Ces structures médicalisées regroupent 950 places installées. Plus des trois quarts de cette capacité dépendent d'établissements privés commerciaux. À l'inverse, 9 % relèvent de structures publiques. Le pays ne compte pas d'unité de soins de longue durée mais plus d'une centaine de places de ce type sont implantées dans la CUB.

Contrairement aux Ehpad, les logements-foyers sont destinés à des personnes âgées non dépendantes. Dans le pays, cet hébergement non médicalisé est assuré par six résidences et représente environ 20 % de l'ensemble de la capacité.

Dans certains Ehpad, la capacité d'hébergement permanent est complétée par des modes d'accueil alternatifs. Dans ce cadre, une dizaine de places d'hébergement temporaire et une vingtaine de places d'accueil de jour contribuent au soutien des personnes âgées à domicile et au répit des aidants familiaux.

Par ailleurs, une partie de la capacité d'accueil pour personnes âgées est plus spécifiquement adaptée à la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées. Dans le pays, deux établissements disposent de places bénéficiant d'une autorisation spécifique. Une trentaine de places d'hébergement permanent sont implantées à Cambes et Créon. De même, la commune de Créon compte 12 places d'accueil de jour, une place d'accueil temporaire et une place destinée à un accueil d'urgence. Dans les années à venir, de nouvelles capacités d'accueil spécifique devraient être installées, en particulier à Fargues-Saint-Hilaire, Saint-Loubès et Yvrac.

Les personnes âgées vivant dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers peuvent faire appel à un dispositif départemental d'information et d'écoute (numéro vert) mais elles ne disposent pas d'accueil de proximité assurant information et orientation mais également évaluation des besoins et suivi des plans d'aide. Différents services participent au soutien à domicile des personnes âgées (soins infirmiers, aide à domicile). Leurs zones d'intervention ne correspondent pas strictement aux limites du pays.

Dans ce cadre, deux services de soins infirmiers à domicile sont implantés dans le pays. Par ailleurs, parmi les services d'aide à domicile, quatre ont une autorisation du Conseil général. Ainsi, les habitants de la majorité des communes du pays peuvent faire appel à un service autorisé par le Conseil général. Toutefois, dans une partie des communes du nord-ouest, le service autorisé n'est pas encore installé.

Source des données :
Conseils généraux
Insee

Offre sanitaire et médico-sociale

Capacité d'hébergement permanent en 2009 (capacité installée)

	Pays		Aquitaine
	nombre	%	%
Ehpad*	950	80,7	79,5
Unités de soins de longue durée	0	0,0	4,5
Logements-foyer et Marpa**	227	19,3	16,0
Ensemble	1 177	100,0	100,0

Source : Conseil général

* établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

** maisons d'accueil rurales pour personnes âgées

Taux d'équipement en 2009 (capacité installée en hébergement permanent* pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus)

Pays	185,5
Aquitaine	124,9

Sources : Conseil général, Insee

* en Ehpad, unités de soins de longue durée, logements-foyers et Marpa

Capacité d'hébergement non permanent en 2009 (capacité installée)

Hébergement temporaire	13
Accueil de jour	18

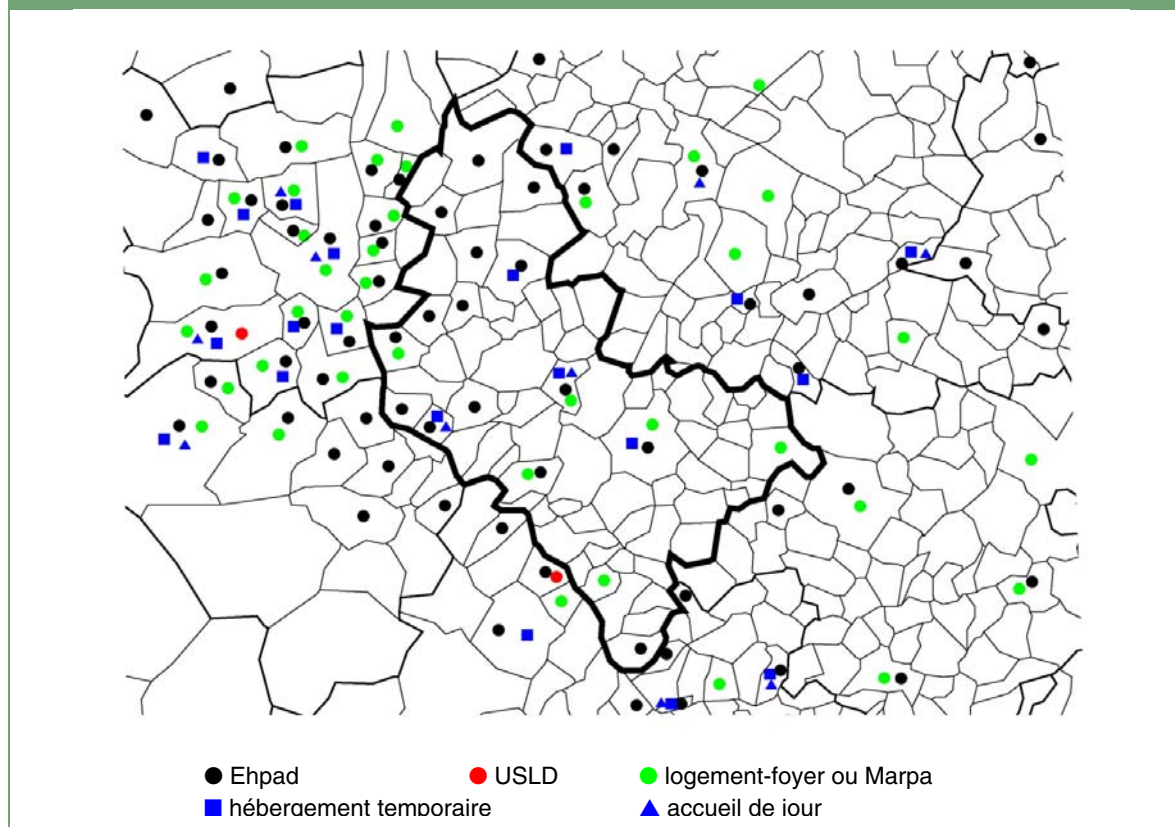
Source : Conseil général

Capacité spécifique « Alzheimer » en 2009 (capacité installée)

Hébergement permanent	27
Hébergement temporaire	1
Accueil de jour	12

Source : Conseil général

Localisation des capacités d'accueil pour personnes âgées en 2009 (présence d'au moins un établissement de ce type dans la commune)



Source : Conseils généraux - cartographie : Orsa

Établissements et services pour adultes handicapés

Le dispositif d'hébergement et d'accompagnement des adultes handicapés est composé de différents types de structures permettant de répondre aux besoins des personnes selon leur degré de handicap. Peu de structures d'accueil sont implantées dans le pays du Cœur Entre-deux-Mers.

Le pays ne dispose pas de foyer d'hébergement destiné à l'accueil, le soir et en fin de semaine, de personnes travaillant dans des établissements de travail protégé ou en milieu ordinaire. Toutefois, des structures de ce type sont implantées dans les pays voisins, notamment dans la CUB, le Haut Entre-deux-Mers et les Rives de Garonne.

Pour les adultes handicapés ne pouvant pas travailler, les établissements d'hébergement se répartissent selon le degré de dépendance des personnes qu'ils accueillent et leurs besoins de soins. Les foyers de vie accueillent des personnes pouvant accomplir la plupart des actes de vie. Les foyers d'accueil médicalisé (Fam) sont destinés aux personnes nécessitant l'aide d'une tierce personne et un suivi médical. Enfin, pour les personnes les plus lourdement handicapées, les maisons d'accueil spécialisé (Mas) assurent la prise en charge de la dépendance et des soins constants.

Le pays dispose d'un foyer de vie situé à Carignan. De plus, un foyer d'accueil médicalisé est en cours d'ouverture à Camblanes-et-Meynac. Il est plus particulièrement destiné à des personnes handicapées vieillissantes.

Pour les personnes handicapées vivant à domicile, un dispositif d'accompagnement est également présent dans le pays. Certains établissements proposent de places d'accueil de jour. C'est le cas du foyer de vie de Carignan (1 seule place) et du futur Fam de Camblanes-et-Meynac (8 places). Dans ces établissements, sont également pris en compte l'accueil de personnes en urgence.

En revanche, il n'y a pas de service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ni de service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés (Samsah) implantés dans le pays. Les services installés dans les pays voisins (CUB, Haut Entre-deux-Mers, Libournais, Graves et landes de Cernès) peuvent assurer ce type de suivi social, éducatif voire médicosocial auprès de certains habitants du Cœur Entre-deux-Mers.

Source des données :

Conseil général
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass)

Offre sanitaire et médico-sociale

Les établissements en 2009

(capacité installée selon le type d'accueil)

	héberg. permanent	héberg. temporaire	accueil de jour
Foyer d'hébergement	0	0	0
Foyer de vie	54	1	6
Foyer d'accueil médicalisé	0	0	0
Maison d'accueil spécialisé	0	0	0

Sources : Conseil général, Ddass

Les services d'accompagnement à domicile en 2009

(capacité installée)

SAVS*	0
Samsah**	0

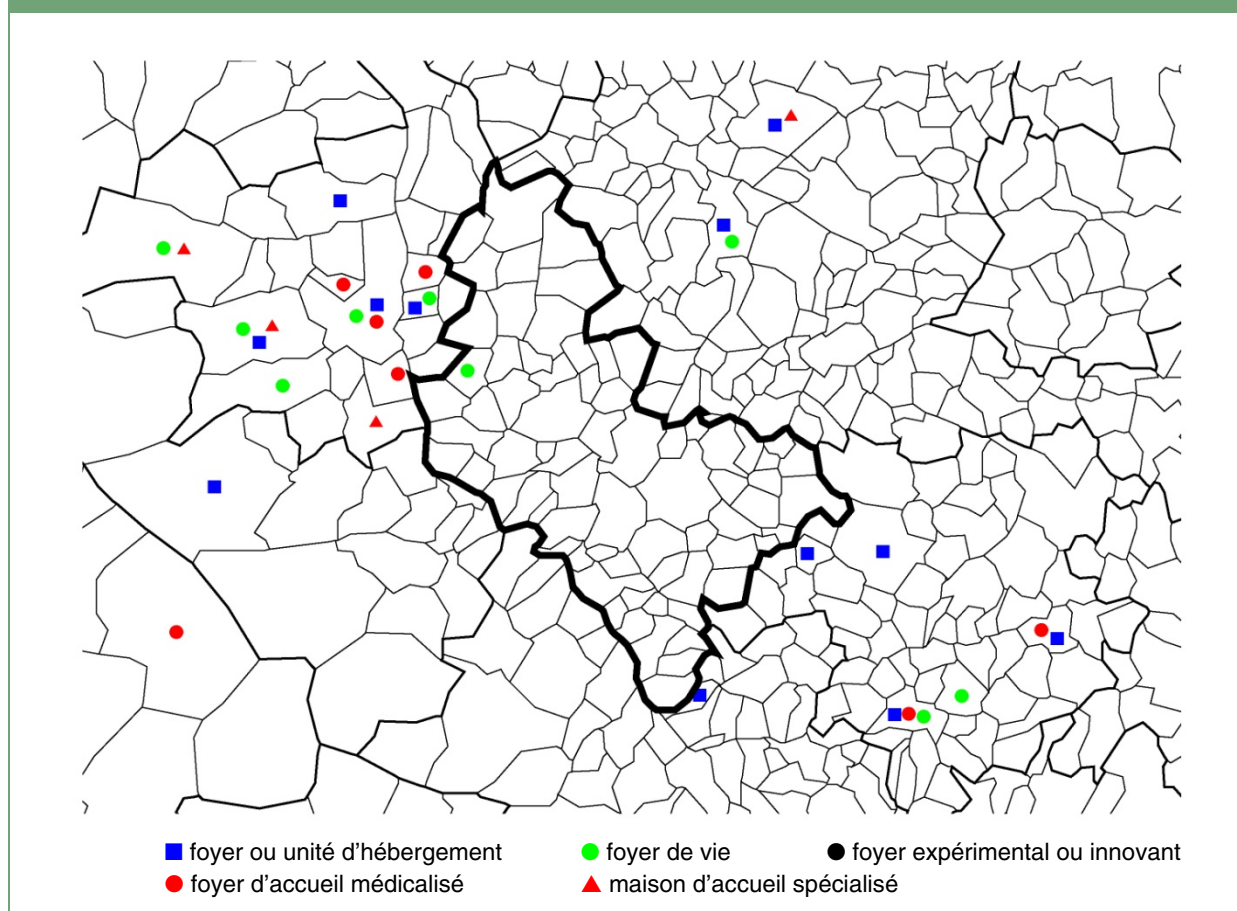
Source : Conseil général

* service d'accompagnement à la vie sociale

** service d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés

Localisation des établissements d'hébergement pour adultes handicapés en 2009

(présence d'au moins un établissement de la catégorie sur la commune)



Sources : Conseils généraux, Ddass – cartographie : Orsa

Annexe

La composition communale présentée est celle retenue dans ce document pour l'étude du pays.

Code commune	Nom de la commune	Code commune	Nom de la commune
33008	ARBIS	33245	LIGNAN-DE-BORDEAUX
33025	BAIGNEAUX	33252	LOUPES
33028	BARON	33253	LOUPIAC
33033	BAURECH	33258	LUGASSON
33040	BEGUEY	33263	MADIRAC
33043	BELLEBAT	33275	MARTRES
33044	BELLEFOND	33288	MONPRIMBLANC
33049	BEYCHAC-ET-CAILLAU	33292	MONTIGNAC
33059	BLESIGNAC	33293	MONTUSSAN
33061	BONNETAN	33308	OMET
33081	CADILLAC	33311	PAILLET
33083	CAMARSAC	33330	POMPIGNAC
33084	CAMBES	33335	POUT (LE)
33085	CAMBLANES-ET-MEYNAC	33349	QUINSAC
33092	CANTOIS	33355	RIONS
33093	CAPIAN	33358	ROMAGNE
33098	CARDAN	33363	SADIRAC
33099	CARIGNAN-DE-BORDEAUX	33381	ST-CAPRAIS-DE-BORDEAUX
33118	CENAC	33392	STE-CROIX-DU-MONT
33121	CESSAC	33397	STE-EULALIE
33135	COURPIAC	33408	ST-GENES-DE-LOMBAUD
33140	CREON	33409	ST-GENIS-DU-BOIS
33141	CROIGNON	33431	ST-LEON
33145	CURSAN	33433	ST-LOUBES
33152	DONZAC	33464	ST-PIERRE-DE-BAT
33156	ESCOUSSANS	33483	ST-SULPICE-ET-CAMEYRAC
33163	FALEYRAS	33496	SALLEBOEUF
33165	FARGUES-ST-HILAIRE	33505	SAUVE (LA)
33175	FRONTENAC	33515	SOULIGNAC
33176	GABARNAC	33518	TABANAC
33201	HAUX	33523	TARGON
33215	LADAUX	33534	TOURNE (LE)
33226	LANGOIRAN	33535	TRESSES
33231	LAROQUE	33549	VILLENAVE-DE-RIONS
33234	LATRESNE	33554	YVRAC
33241	LESTIAC-SUR-GARONNE		

Composition communale



Document réalisé en **février 2010**
par



Espace Rodesse – 103 ter rue Belleville – 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 56 99 60 – Télécopie : 05 56 56 99 61
Courriel : contact@ors-aquitaine.org – Site web : ors-aquitaine.org

À la demande du **Conseil régional d'Aquitaine**
Hôtel de Région – 14 rue François de Sourdis – 33077 Bordeaux cedex

Avec le soutien financier

du Conseil régional
d'Aquitaine



du Groupement régional
de santé publique d'Aquitaine



de la Direction régionale des affaires
sanitaires et sociales d'Aquitaine

